



« Sois le premier à voir ce que tu vois comme tu le vois »
Robert Bresson

A-ARCHITECTES SÀRL

Avenue de Châtelaine 43 / CH - 1203 Genève
Tél. 022 797 50 50 / Fax F 022 797 50 51
info@a-architectes.ch / www.a-architectes.ch

B O O K

Résumé de projets



Lustre / DIP / 18



CICR / Mémorial 20



Table / Imm. Clarté / 14



Terrasse surélevée / Clinique Joli-Mont / 15



Surélévation Pâquis / 12



Transformation des archives d'Etat / 20



Maison à Laconnex / 17-21



Hangar à bateaux / Versoix / 2013



Maison / Chardonney / 13



Maison du vin / Mont-sur-Rolle / 2016



Chaise / Lancy / 08



Hangar / Bois-de-Bay / 10



Logements / Meyrin / 14



Transformation à Laconnex / 17-21



Stade / Lancy / 11



Edicule / Carouge / 07

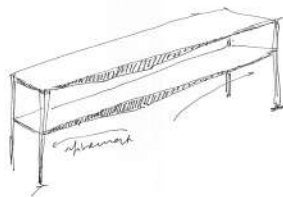


Restauration et éclairage du DIP / Genève / 17-18

ETG / ETAGERE CLARTE

Table pour un appartement de l'immeuble Clarté

MO Michel Noiset & Danielle Lekeu
Menuisier Nicolas Roman
Serrurier Patrick Buri
Année 2019
Photos © Carlotta Gambato 2020



Création d'une étagère pour un appartement de l'immeuble Clarté.
Le projet fait référence à une stèle dessinée par Le Corbusier, au cimetière de Chandigarh (cf. photo ci-contre). Matériaux : acier + Chêne.

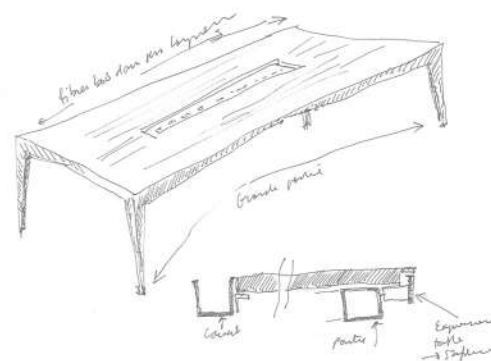


TCW / TABLE POUR ESPACE DE COWORKING

Table pour salle de travail au DIP

Adresse 6, rue de l'Hôtel-de-Ville / 1204 Genève / Z1, Zone prot.
MO DF / OBA / DRT ; UT : DIP
OPS Patrimoine / Jean-Charles de Bortoli, arch. conservateur
Ing. Verso / Silvio Scaramuzzino
Entrepr. Ona (acier) + Wider (chêne)
Année 2019

Création d'une table de grande dimension pour salle de coworking et conférences.
La table paraît plus légère qu'elle ne l'est : un important cadre en acier, caché, reprend les charges. L'expression vise à montrer les efforts statiques dans les cadres.
Matériaux : acier + Chêne.

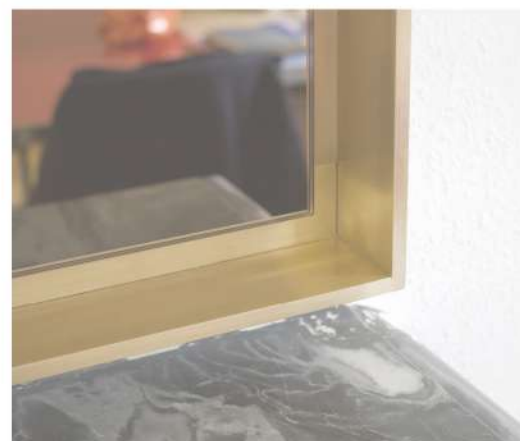
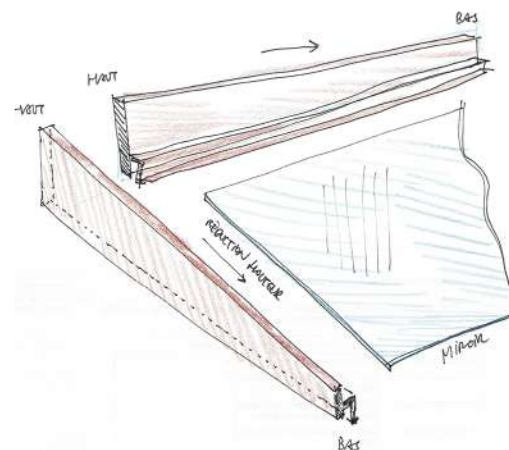


MIR / MIROIR BUREAU SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DIP

Miroir à poser au-dessus cheminée en marbre noir

Adresse 6, rue de l'Hôtel-de-Ville / 1204 Genève / Z1, Zone prot.
MO DF / OBA / DRT ; UT : DIP
OPS Patrimoine / Jean-Charles de Bortoli, arch. conservateur
Entrepr. Ona, Carouge
Année 2020-21

Il s'agit de créer un miroir pour habiller une cheminée existante, en marbre noir.
La proposition vise à créer un objet qui soit à la fois classique et en même temps avec une touche de baroque (profilés en forme de trapèzes, comme c'est souvent le cas pour des miroirs traditionnels posés dans ces cas-là. Le miroir est 100% en laiton, pour rappeler l'or traditionnel.



AIG / REFERENCES ET PROPOSITIONS POUR RÉAMÉNAGER LA PLACE KNIE

MO Commune d'Aigle / Commission des sports
 Requérant Mutter Consulting Sàrl / Olivier Mutter
 Année 2019

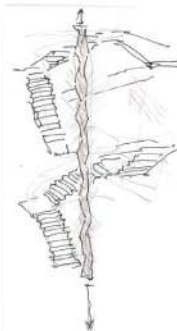
Ce projet est une rapide étude de faisabilité dont le but est de cerner les possibilités d'interventions sur la place des Glariers (ou place Knie).
 Actuellement, cet espace n'est quasiment pas aménagé. Il est utilisé comme parking à voiture et accueille aussi le cirque Knie.



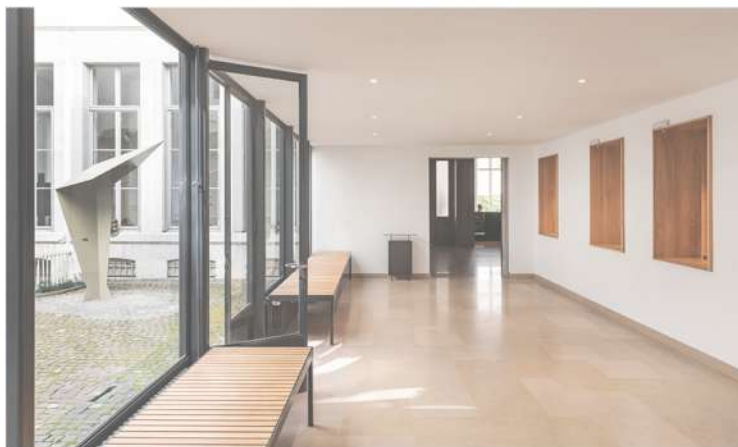
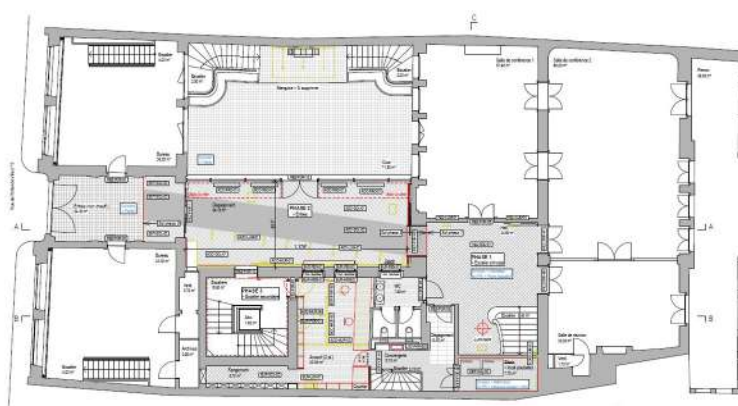
HOT / REQUALIFICATION DES CIRCULATIONS DU DIP

Adresse 6, rue de l'Hôtel-de-Ville / 1204 Genève / Z1, Zone prot. / APA 49637
 MO DF / OBA / DRT ; UT : DIP
 OPS Patrimoine / Jean-Charles de Bortoli, arch. conservateur
 Ing. Verso / Silvio Scaramuzzino ; Ing. lumière : Lumière / Illico / Yann Zmirou
 Entrepr. DMB, Metallover, Ona, Wider, Reelsa
 Photos Luca Fascini
 Année 2017-19

Le projet consiste à requalifier les circulations du siège du DIP dans la Vieille-ville. Il s'agit d'un bâtiment de 1866, de l'architecte Jacques-Elysée Goss. La cage d'escalier principale a été restaurée (décor de faux-marbre réactivé) et nouvel éclairage réalisé (création d'un lustre). Des espaces de services (concierge, containers, poste) ont été réaffectés en bureaux (abattage de cloisons, réactivation de baies afin d'amener de la lumière, etc.). Le mobilier (bancs, étagères, bureaux, guichets, etc.) a été dessiné sur mesure. Projet en collaboration avec le SMS (patrimoine) et l'OCIRT. Réaménagement de la cour. Concept AEAI requalifié.



Etat avant travaux

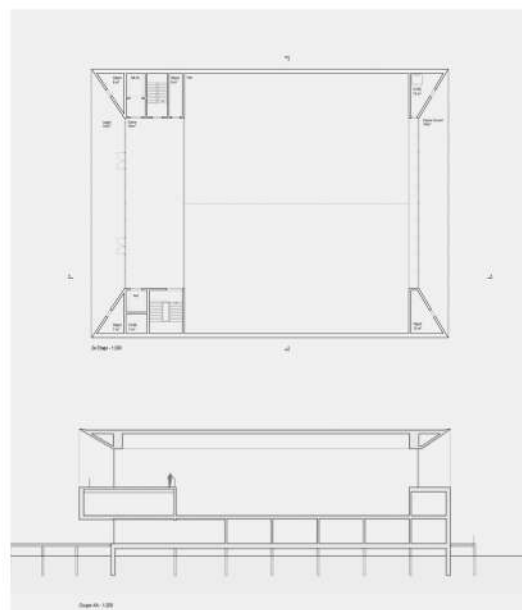
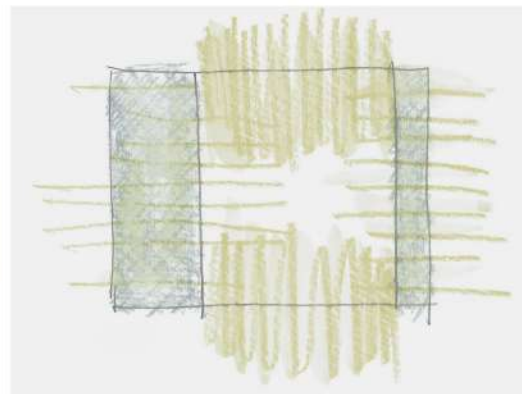
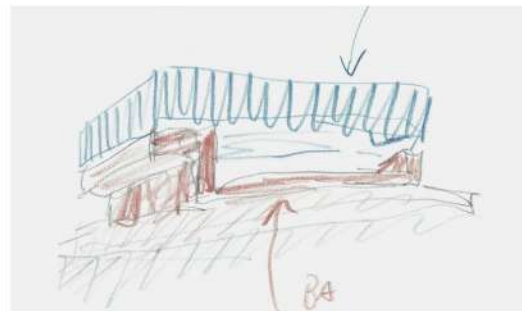


BRO / COMPLEXE SPORTIF A BROC (FR)

Concours d'architecture ouvert / Nombre de participants : 87

Adresse Broc (Fribourg) / Plaine des Marches
 PAYS. Bonnemaison-Paysage Sàrl
 Ing. B+S / Marcio Bichsel
 Année 2017-18

L'ensemble des vestiaires, ainsi que la buvette sont positionnés au rez-de-chaussée, soit en contact avec le terrain. La buvette est pensée comme un vaste espace, sorte de grand hall, qui agit en interaction entre la terrasse et les vestiaires. L'accès aux salles s'effectue par l'arrière du bâtiment, via un escalier menant en un espace distributif. Les salles sont placées au-dessus des vestiaires. Elles sont prolongées par les espaces de rangement des agrès, qui surplombent la buvette et créent un porte-à-faux. Le dessus des espaces de rangement, accessible via un escalier situé dans l'entrée / buvette, est composé par la galerie publique en relation avec les salles. Elle est prolongée d'une loggia ouverte sur le paysage.

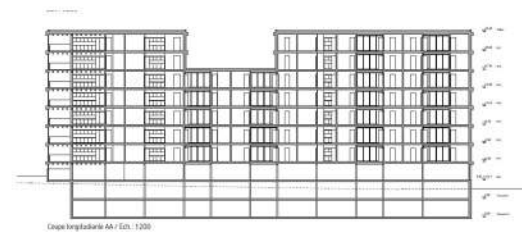
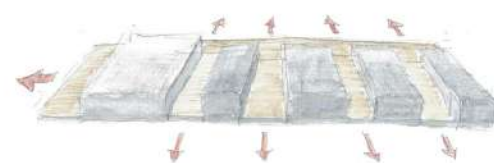
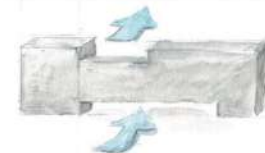
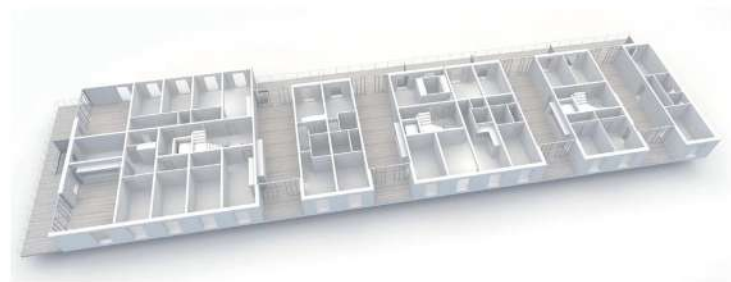


FER / BÂTIMENT DE LOGEMENTS À LA RTE DE FERNEY

Concours d'architecture sur sélection

MO Codah & Socop
Adresse Rte de Ferney / Petit-Saconnex / Genève
Ing. B+S / Marcio Bichsel
Année 2018

Réalisation d'un immeuble de logements et ses aménagements extérieurs à Genève Petit-Saconnex / Proposition d'implantation et de volumétrie d'un bâtiment d'activités. Route de Ferney 27



ATH / AMENAGEMENT DE LOCAUX PJ ATHENEE

Mandat direct

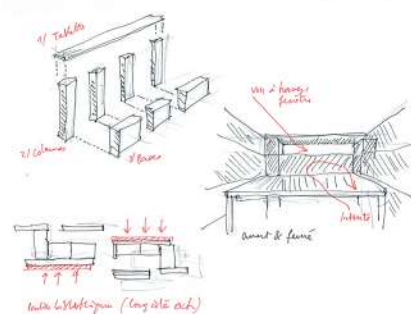
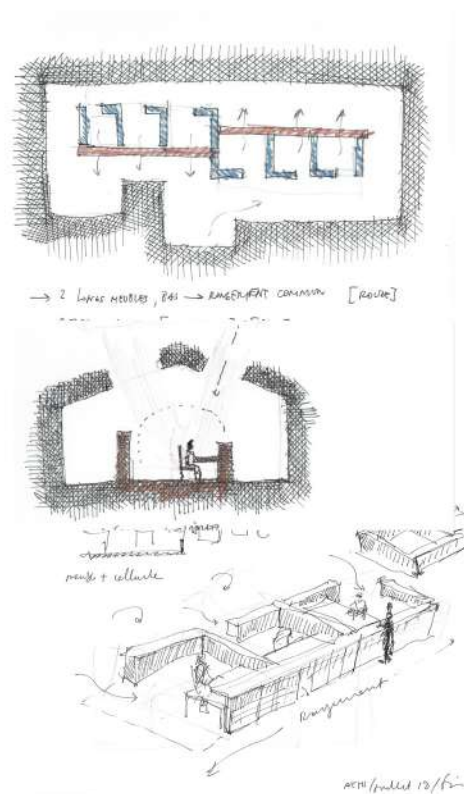
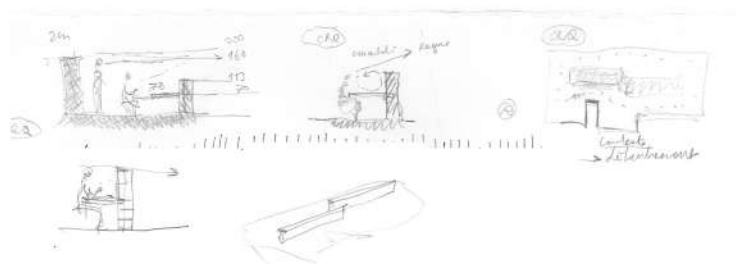
MO Pouvoir Judiciaire / Direction de la logistique - Service Immobilier
Rue des Chaudronniers 3 Case Postale 3966- 1211 Genève 3

Adresse Rue de l'Athénée 6 et 8 / 1206 Genève

Données Zone 2 / Parcelles 4343 & 4344

Année 2018

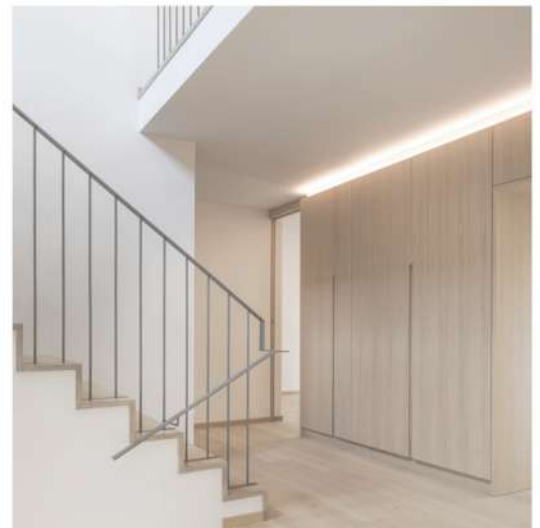
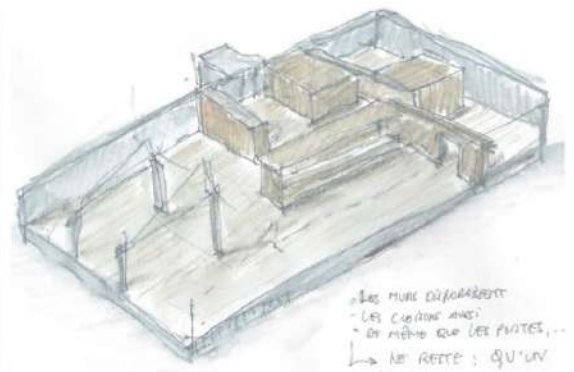
Projet d'aménagement de combles en bureaux open space pour juristes.



LAC / TRANSFORMATION INTERIEURE D'UNE MAISON DES ANNEES '60

MO Nicolas & Dominique Chatillon
 Ing. B+S Ing. Conseils / Genève
 Ing. therm. Archiwatt Sàrl / Peter Haefeli
 Adresse Chemin des Quarts, 8 / 1287 Laconnex / Z4BP
 Mandat Concours privé sur invitation / Projet lauréat
 Année 2017 - 2021

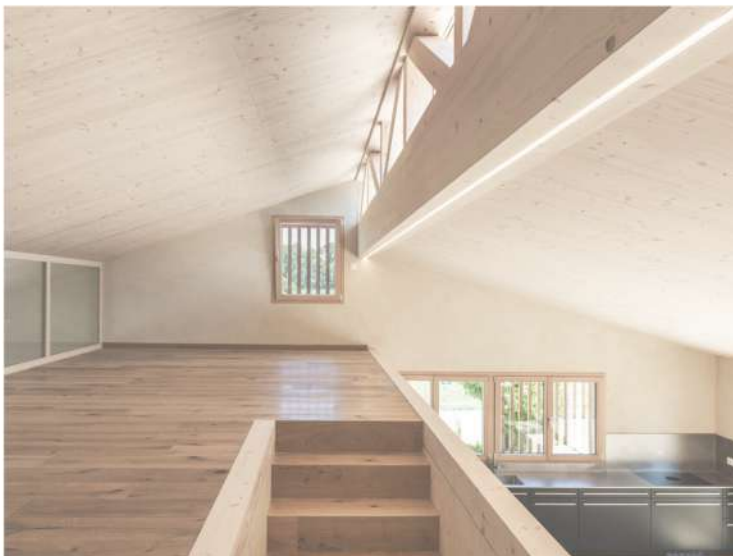
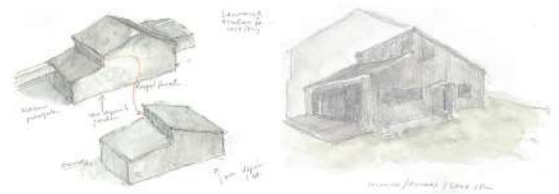
Le projet consiste à transformer l'intérieur d'une maison des années 1960 située en bordure de la zone 4B protégée du hameau de Laconnex. Il s'agit d'une villa ayant un certain statut mais dont les espaces intérieurs manquent de fluidité et de relations entre eux. De plus, de par les couleurs et matériaux, l'atmosphère semble plutôt lourde. Tout l'intérieur a été refait entièrement à neuf, avec une nouvelle typologie plus fluide et spacieuse. Le mobilier fixe a tout été dessiné sur mesure. D'un point de vue énergétique, création de sondes géothermiques.



LAC2 / RECONSTRUCTION PARTIELLE D'UNE MAISON

MO Mme Caroline Chatillon Anderson & M. Eric Anderson
 Ing. /
 Ing. therm. Archiwatt Sàrl / Peter Haefeli
 Adresse Chemin des Quarts, 10 / 1287 Laconnex / Z4BP
 Année 2018 - 2021

Démolition et reconstruction d'une annexe à une maison des années 1960. L'annexe date de 1970. Elle est en mauvais état et mal distribuée. La reconstruction s'est imposée en cours d'étude. La nouvelle maison est principalement préfabriquée, en 2D. Le plan se veut le plus simple possible, avec des espaces fluides et en relation entre eux ainsi qu'une belle lumière. D'un point de vue énergétique, le pan sud de la toiture est entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques intégrés dans l'épaisseur.



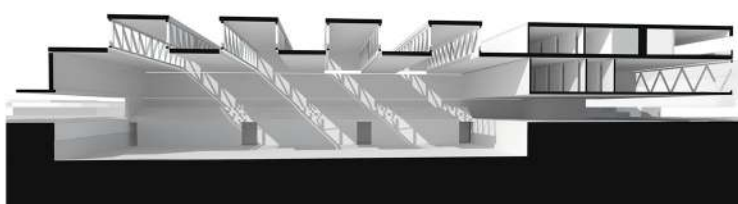
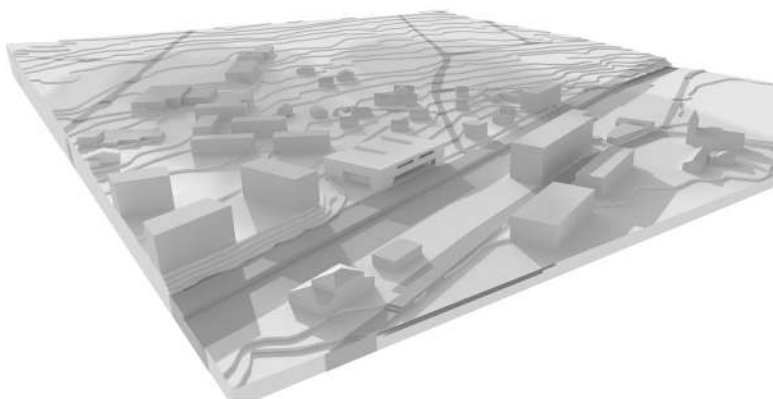
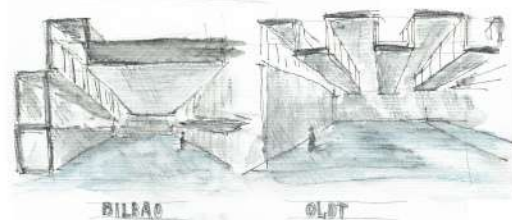
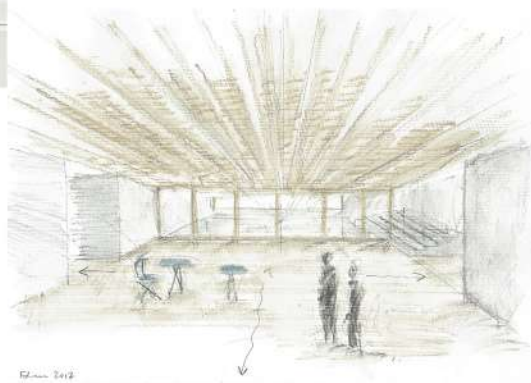
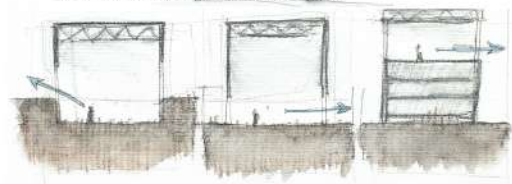


HAL / HALLE OMNISPORT DE VERSOIX

Etude de faisabilité pour l'implantation d'une halle multisports

MO Commune de Versoix / Service des Sports et des bâtiments
 Partenaire Mutter Consulting Sàrl
 Adresse Site Sportif de la Bécassière & Site rue Lachenal
 Année 2017

Brève étude dont le but est l'élaboration des besoins (programme) et la simulation de sa mise en espace sur deux lieux choisis par la Commune. Pour pouvoir se prononcer sur la viabilité ou non de cette question, il a fallu élaborer des pré-projets, qui soient suffisamment précis, tout en sachant que de tels bâtiments seront issus d'un concours. Ainsi, les volumétries proposées sont-elles plausibles et donnent-elles une idée de la « Halle à venir ». Il a fallu s'en tenir à la recommandation de Paul Valéry : « Ce qui est fixé est mort, ce qui ne l'est pas n'est rien ».

**A. TYPE****B. LUMIÈRE & STRUCTURE****C. RAPR. AU TERRAIN**

WEN / RENOVATION DE L'ENVELOPPE D'UN IMMEUBLE

Immeuble comprenant des ateliers d'artistes et des logements

MO Copropriété 16 avenue Wendt / 16 av. Wendt / 1203 Genève

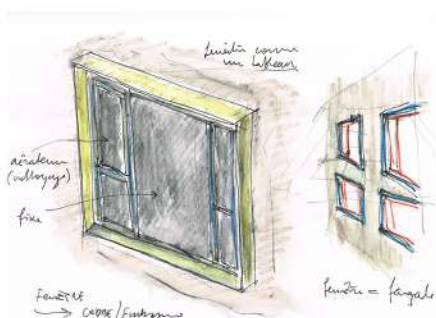
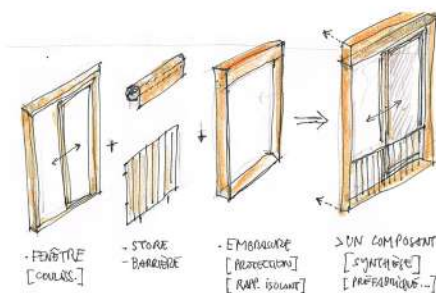
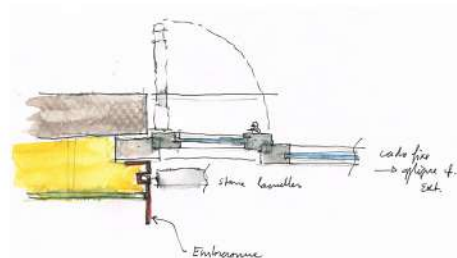
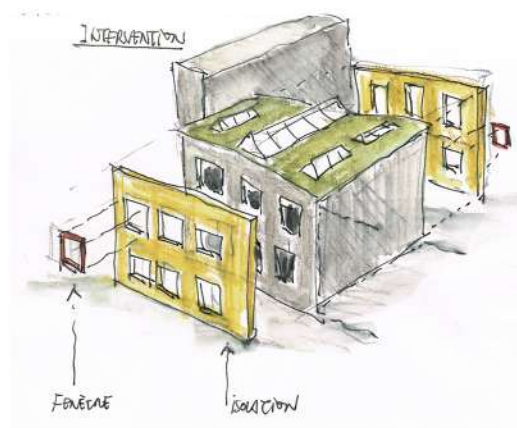
Ing. J.-M. Nusbaumer / Le Collectif

Ing. therm. Archiwatt Sàrl / Peter Haefeli

Adresse 16, avenue Wendt / 1203 Genève

Année 2016 - 2018

L'immeuble est implanté dans la cour comprise entre l'avenue Wendt (n°18) et la rue Lamartine (imm. n°7a, b, c). Son gabarit hors sol est de l'ordre de 7 m. Il comprend un rez-de chaussée, un étage ainsi qu'un rez-inférieur, éclairé par une cour anglaise au sud est un décaissé du terrain au nord. Le plan comprend 4 grandes gaines centrales qui permettent une souplesse typologique. Le mandat concerne un assainissement énergétique des façades de l'immeuble (isolation + fenêtres), selon la LEN.

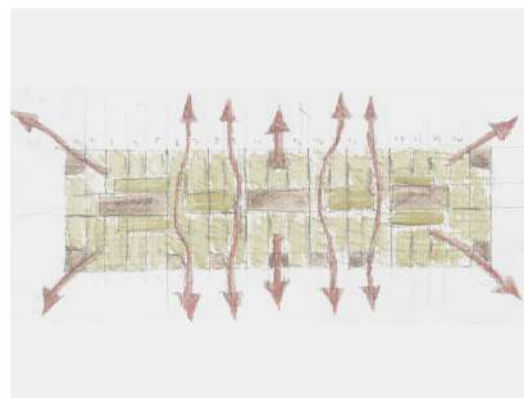
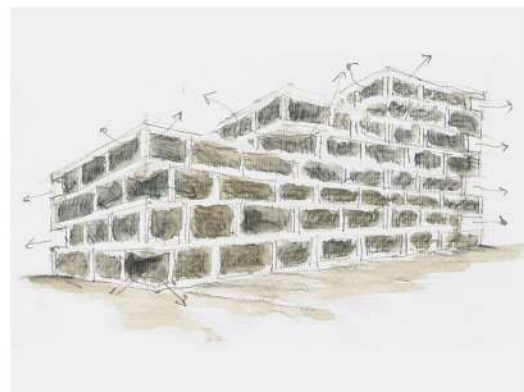
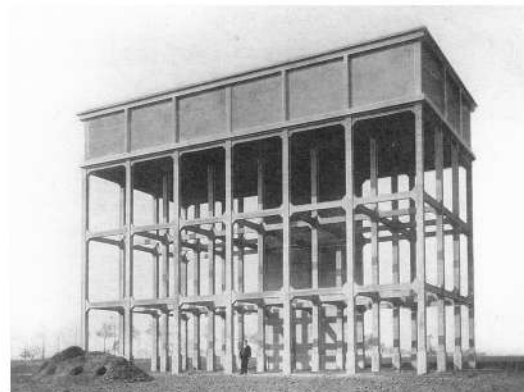


PLO / SEPT IMMEUBLES D'HABITATION

Concours d'architecture sur préselection initiale

MO Commune de Plan-les-Ouates
 Adresse Chapelle les Sciens / PLQ / Commune de Plan-les-Ouates
 Ing. B+S / Marcio Bichsel
 Année 2016

L'expression en façade est celle d'un assemblage de grands modules dont les verticales sont décalées, ce qui permet de découper les angles afin d'offrir des ouvertures particulières et de rendre le volume plus articulé. Les 3 bâtiments proposés sont traités selon les mêmes principes structurels, organisationnels et typologiques, qui s'adaptent aux gabarits demandés par le PLQ. Ils sont donc semblables quant à leurs expressions. Typologiquement, le but est d'offrir le plus possible des appartements pouvant bénéficier d'une double orientation, cela autant pour les logements dans les 4 angles que pour ceux, traversants, du centre (orientations sud-ouest et nord-est). Seuls quelques petits appartements, dans l'immeuble H2, sont monorientés. Le choix fut fait d'opter pour des façades relativement vitrées, afin de permettre le plus possible la propagation de la lumière dans les grandes profondeurs des immeubles (18 m.).



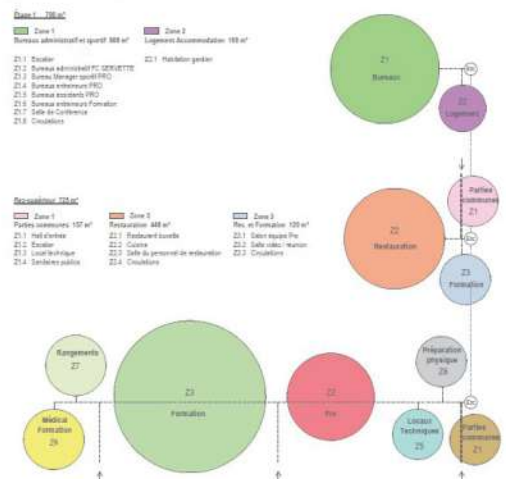
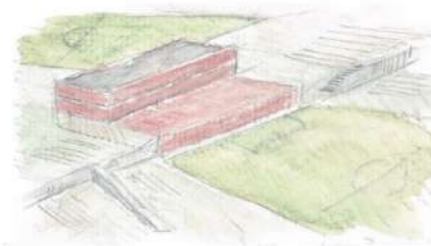
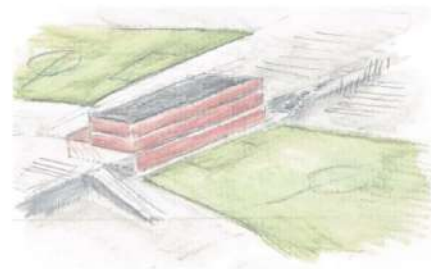
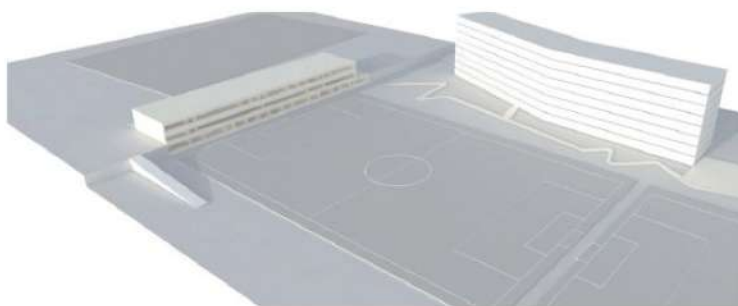
PRE / ÉTABLISSEMENT D'UN CAHIER DES CHARGES POUR LE PÔLE FOOTBALL

Création d'un Pôle Football sur le site de "Pré-du-Stand"

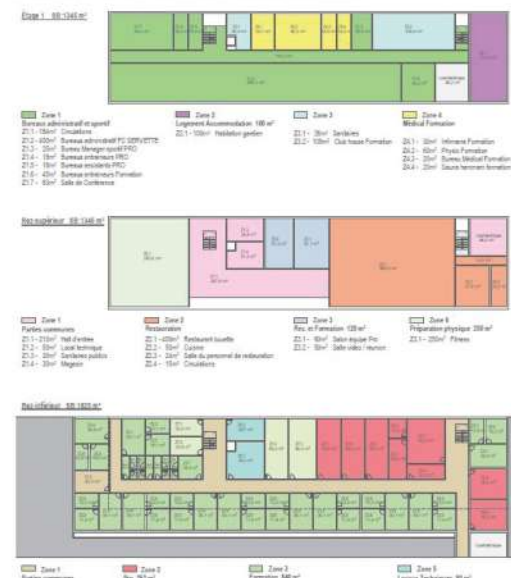
MO	Antoine Girasoli. Chef de projets, DF / OBA / DCO Philippe Moraga, OBA Jorge Balladares, OU (Offi ce de l'urbanisme) / DALE Cyril Brungger, DIP, Direction des sports
AMO	Olivier Mutter, consultant
Mandataire (Ext.)	Cyrille Bettemps, IST
Mandataires (Bât.)	A-Architectes Sàrl / Barbara Tirone, François Joss, Pol Saez Energestion SA / Martial Goetz (CVS) DSSA / Laurent Burnand (Electricité)
Utilisateurs	Constantin Georges. Directeur général. Servette FC Michel Pont. Servette FC Thierry Cotting. Responsable technique. Servette FC
Adresse	Pré-du-Stand / Le Grand-Saconnex / Genève
Année	2016

Le but de cette étude est de formaliser l'expression du besoin pour la réalisation du bâtiment sportif avec les cahiers des charges nécessaires, afin de garantir que l'entreprise totale mandatée par l'investisseur conçoive, réalise et remette un ouvrage clé en main, correspondant :

- Aux besoins de l'utilisateur, en terme de surfaces, de locaux, de prestations, de fonctionnement.
- Aux contraintes de l'exploitant, en termes de charge de fonctionnement (exploitation, entretien, et consommation énergétique).



4/ ESSAI DE MISE EN ESPACE Phase 1: Bâtiment central-Nord



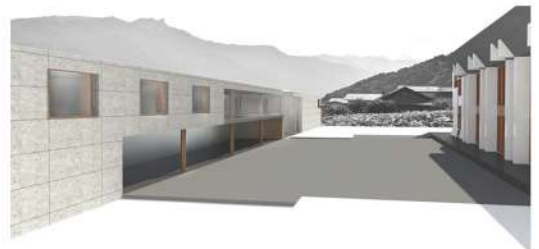
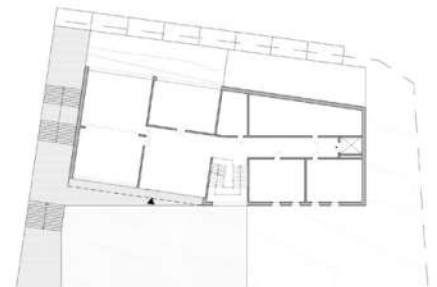
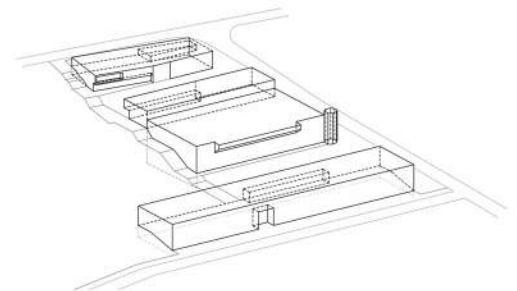
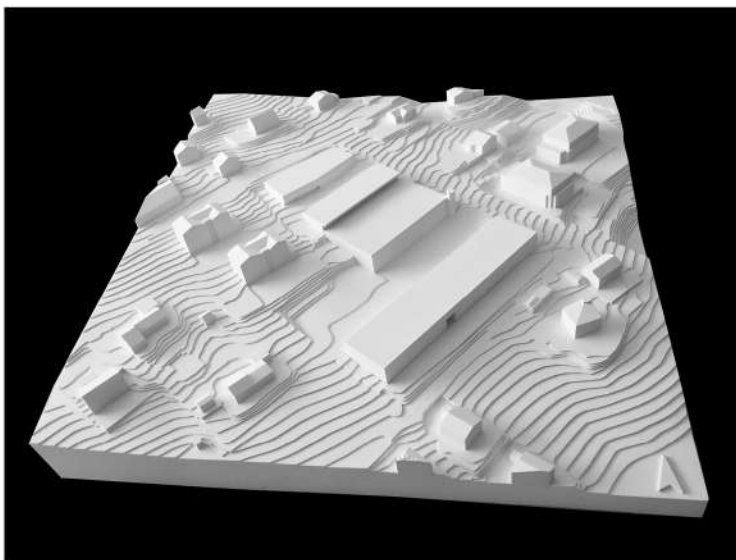
CHAM / CENTRE SCOLAIRE DE CHAMOSON

Concours d'architecture ouvert

MO Commune de Chamoson
Année 2016

L'idée principale se base sur la division d'un grand programme en plus petites parties afin de générer une intervention minimale pour le site et pour le village.

Le centre scolaire se compose de trois bâtiments parallèles qui s'échelonnent suivant le terrain en pente. La configuration consiste en la création de 2 paires: nurserie/crèche + uape & salle polyvalente + école. Chacune a son propre préau entre eux. Les accès à chaque bâtiment ont été soulignés par une porche en bois. L'ensemble est connecté par un grand escaliers extérieurs. Ce passage pour la circulation piétonne permet d'apprécier les vues lointaines sur les montagnes.



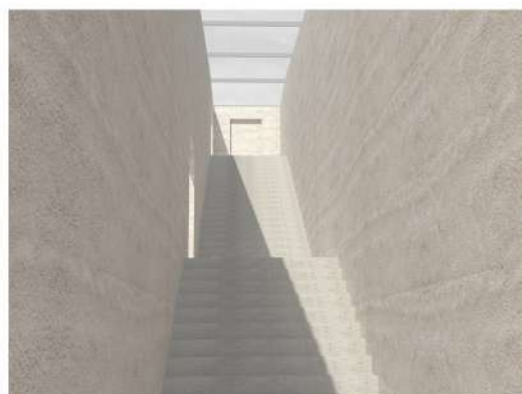
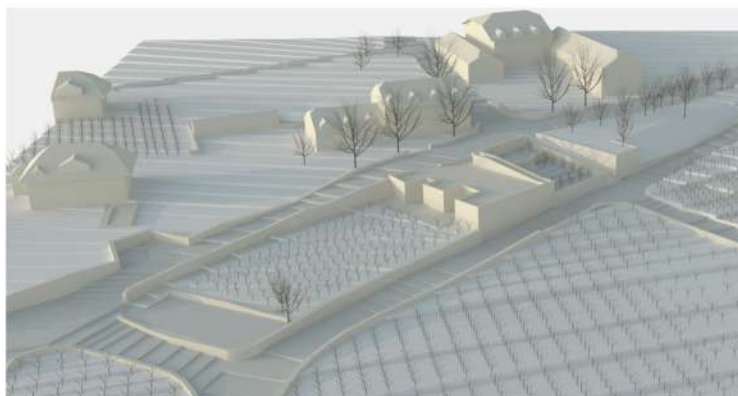
VIN / MAISON DES VINS DE LA CÔTEConcours d'architecture ouvert > 3^e prix / Nombre de participants : 100

Adresse Mont-sur-Rolle / Hameau de l'Ecole

Ing. B+S / Marcio Bichsel

Année 2015

Le projet ne cherche pas à ajouter une construction supplémentaire mais plutôt à intervenir comme si le volume avait toujours été là. Il occupe ainsi l'endroit le plus en pente et difficilement accessible de la parcelle pour offrir 2 nouveaux niveaux horizontaux, utiles (toit-jardin + maison du vin). Le projet est composé de 3 travées voûtées, de mêmes dimensions, comprenant les espaces du programme. Les niveaux se raccordent du terrain naturel. Au nord-ouest, le toit-jardin est en contact avec la route, les espaces de la Maison du vin sont eux, en prolongation des vignes existantes et maintenues, alors qu'un rez-inférieur (salle de séminaire) est éclairé au sud-est, du fait de la dénivellation.

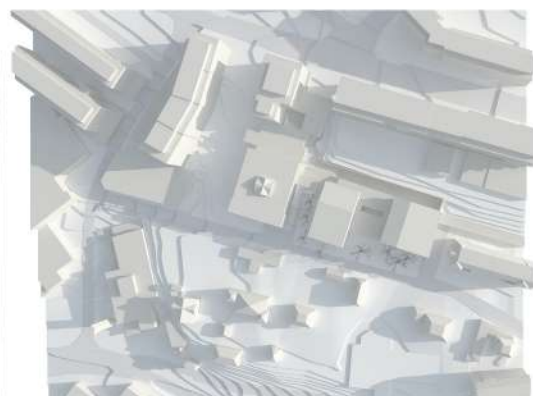
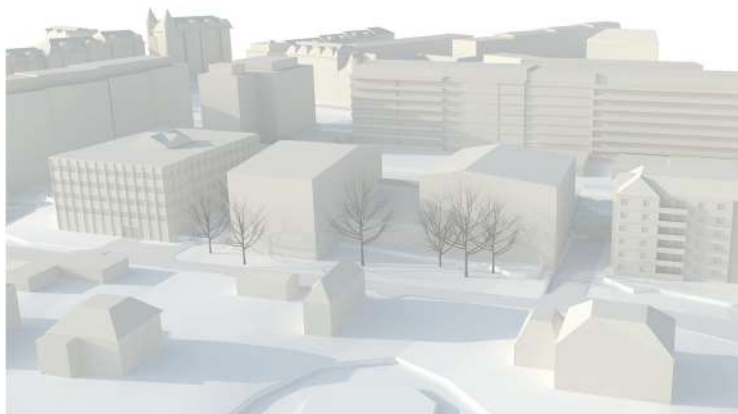
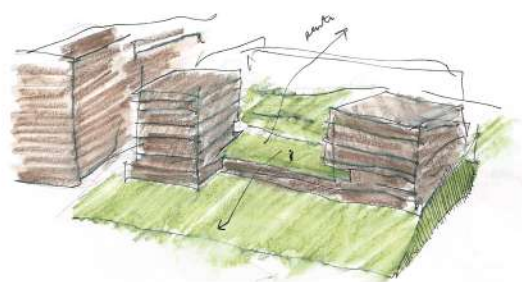
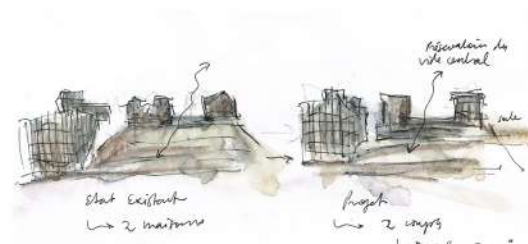


HEdS2 / ANNEXE HAUTE ECOLE DE SANTE

Site de Champel / 47, Avenue de Champel & 6-8 ch. Thury

Objet Étude de Faisabilité
 MO DALE / Off. des bât. / DRT
 UT HES-SO
 Pays. Paysage n°co
 Année 2015

Ce projet est une étude concernant l'agrandissement de la HEdS à Champel, dont l'objectif consiste en l'élaboration d'une image directrice. Le terrain disponible est au sud du bâtiment existant, datant des années 1980. Ce terrain comporte 2 villas à démolir, qui laisseront place au nouveau bâtiment. Le programme est important. Il comporte quelques 150 salles et locaux, dont des auditorios. L'idée majeure est de garder, comme actuellement, un vide central, entre 2 corps de bâtiments, reliés par un socle. Ce vide est le référent du projet, il organise l'espace à la fois transversalement d'une manière paysagère et longitudinalement, entre le bâti. Le niveau de la terrasse (sur le socle) ainsi crée est le même que celui du terrain naturel. Un vide arrière, jardin décaissé, permet de donner de l'éclairage à des salles dans le socle.



PSS / BATIMENT TERTIAIRE

Adresse

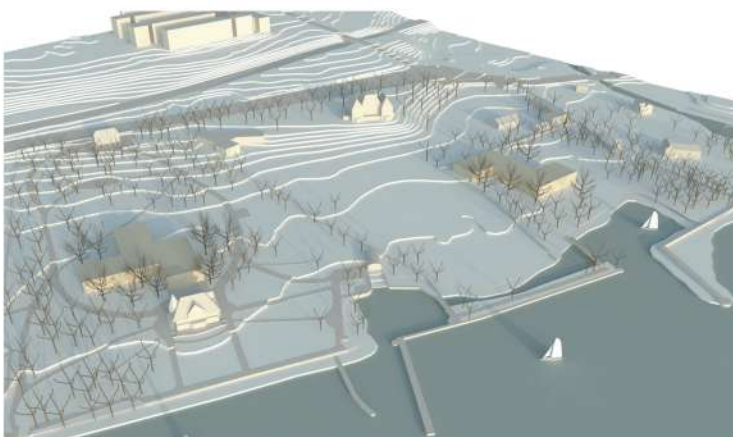
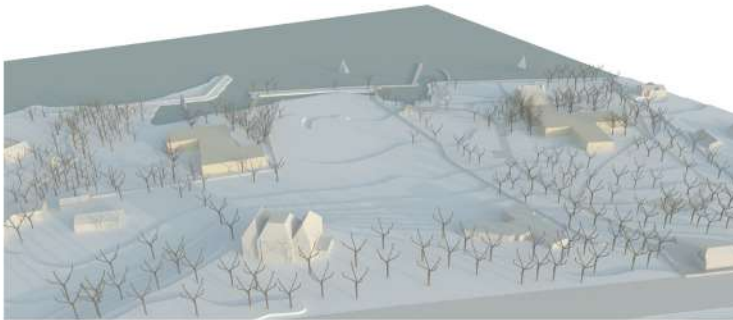
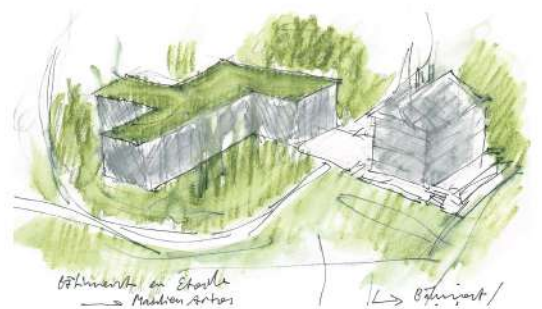
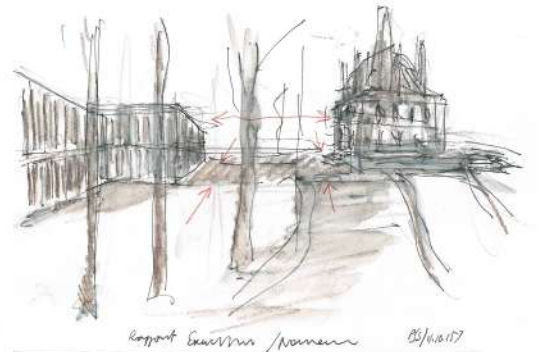
MO Privé
Année 2015

Les 2 bâtiments situés sur leurs parcelles respectives ont des formes qui sont semblables et qui obéissent à des mêmes règles et contraintes qui sont :

- > Maintien des arbres (tous ceux de la parcelle parc et le plus possible de la parcelle port)
- > Maintien et renfort des chemins
- > Réhabilitation des chemins historiques à rendre au public

Ainsi, du fait de ces contraintes, les volumes sont-ils :

- > Articulés
- > Insérés / intégrés dans le paysage et surtout : les arbres
- > N'ont jamais de trop longues façades
- > Bâtiment parc : Va chercher une relation, un dialogue avec la villa existante. Entre ces 2 corps, un nouvel espace est créé, une cour, fermée sur 2 côtés opposés, qui devient le nouveau lieu de représentation et qui accueillera les 2 entrées, l'une en face de l'autre.



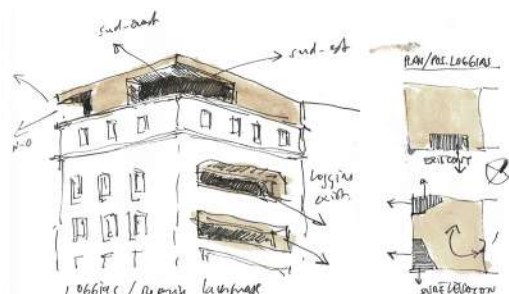
BUI / SURÉLEVATION D'UN IMMEUBLE AUX PÂQUIS

Projet de surélévation d'un immeuble situé dans l'angle des rues du Prieuré et des Buis.

Arch.	Genet & A-Architectes	Ing.	C. Fischer
Ing. Th.	Archiwatt	Ing. AEAI	MDEngineering
Ing. CV	Gitec SA		
Zone	2	Année	2012 - 2015

Projet de surélévation d'un immeuble de 1921. Le dernier étage actuel est composé d'un niveau de combles à la Mansart, occupé par 3 appartements. Le revêtement de toiture est composé de tôles en cuivre ayant une faible pente. Le bâtiment en question est dans un angle, situé au début de la rue des Buis et donnant sur celle du Prieuré. Des immeubles, situés en continuité, plus récents, le long de la rue des Buis, lui sont adjacents. Ces derniers ont un gabarit plus élevé de 1 niveau, à la corniche. L'immeuble en face, des années 1970, à la rue du Prieuré est également plus haut d'un niveau. Ainsi, d'un point de vue de lecture de la ville, le fait de surélever cet immeuble s'avère selon nous positif, car il permettrait de rattraper l'alignement par rapport aux bâtiments voisins.

Du bâtiment existant, nous relevons 2 types de langage des baies: des fenêtres verticales traditionnelles (de env. 1 m par 2), ainsi que de grandes loggias, situées au sud-est, et qui participent de beaucoup au caractère de l'immeuble. Ainsi, l'idée est de reprendre, en les relisant, ces 2 éléments architectoniques: les fenêtres verticales pour les chambres et les loggias pour les 2 séjours (des 2 appartements), mais disposées dans les angles afin de bénéficier de doubles orientations et vues et permettant une nouvelle lecture, décalée, du bâtiment.

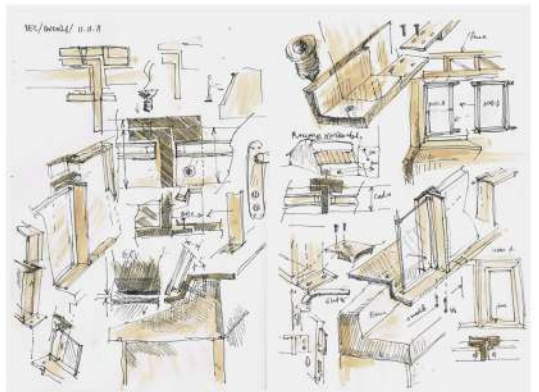
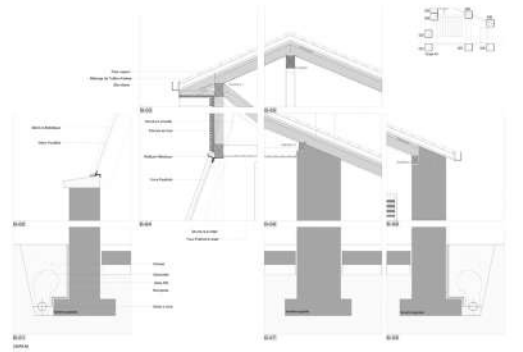


BEC / RÉNOVATION DE LA SERRE DE LA BÉCASSINE

Projet de rénovation d'une serre du milieu du XIX^e siècle, de modèle de type Hollandais.

MO Etat de Genève / DF / OBA / DRT / Bernard Wenger, Chef de projets & René Casonatto, arch.
 UT Université de Genève / Institut Forel
 2012 Projet de rénovation complet
 2015 Réfection de la toiture

L'objet est une serre de style hollandais de la fin du XIX^e siècle. Un projet de rénovation complet fut fait en 2012, mais non réalisé. En 2015, suite à un constat d'état très dégradé de la serre, le Maître de l'ouvrage décide de la sauvegarder en limitant les travaux à l'essentiel : assainissement des fondations (drainage) et réfection de la toiture (ardoise et zinc).

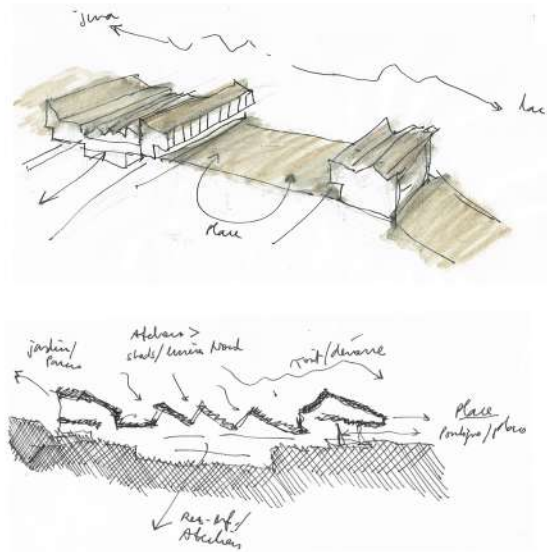
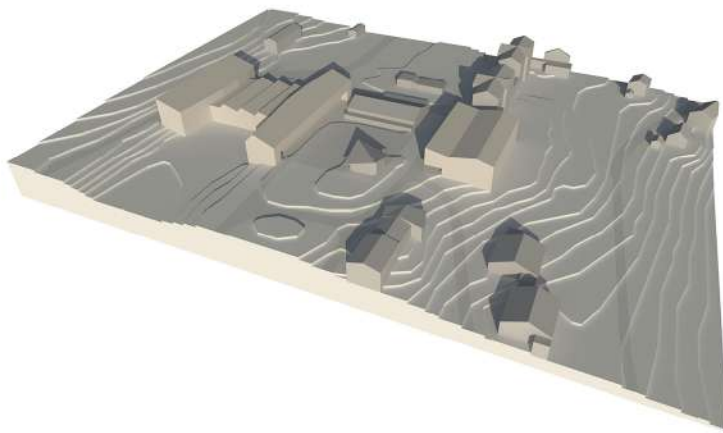


ESP / STRUCTURE D'HÉBERGEMENT & ATELIERS

Création d'une structure d'hébergement & transformation des ateliers

Lieu l'Esperance / 1163 Etoy, Vaud
 MO l'Esperance – Etoy / Institution spécialisée pour personnes handicapées
 ARCH A-Architectes sàrl & B+S Ingénieurs civils
 Année 2015

La place est l'élément qui relie les 2 bâtiments, différents dans leurs usages et type (une nouvelle construction et une transformation). L'idée est de requalifier la place, vaste espace par trop ouvert, par la création de portiques par les bâtiments. Egalement, le lien se fait à travers une expression de façades semblables ainsi que par un jeu de toitures, dont tous les faîtes parallèles visent à créer une relation en phase avec le territoire, et allant du nord au sud.



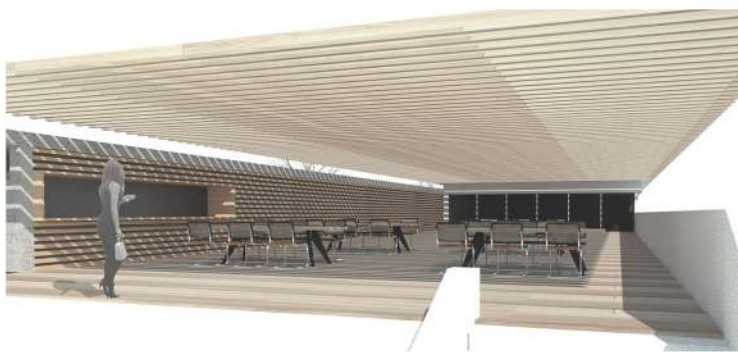
REP / RESTAURATION DU DU REPOSOIR

Lieu	Le Reposoir / Rte de Lausanne 222 / 1292 Pregny-Chambésy / Zone Prot. DF / OBA / Direction des rénovations et transformations (DRT)
Maître d'Ouvrage	Bernard Wenger, Chef de Service, OBA-DRT ; 022 546 62 24
Personne de référence	Carmen Alonso, arch. conservatrice
Patrimoine / OPS	Restaurant Le Reposoir, Damien Bisetti ; 079 199 49 93
Utilisateurs	Début : Juin 2015 (Etude faisabilité) ; Fin : Janvier 2019 (<i>projet en cours</i>)
Durée du mandat	1e partie : Début : Mai 2016 ; Fin : Janvier 2017 / Travaux en site occupé
Durée des travaux	2e partie : Juillet : 2018 ; Fin : Janvier 2019 / Travaux en site occupé
Prestations effectuées	100% de la norme SIA 102
Responsable mandat	F. Joss / 022 797 50 50
Partenaires	Ing. civil / Verso / EDMS
Coût total de l'opération	550'000 TTC (yc. Honor.) ; Coût des travaux : 460'000 TTC

Le projet consiste à restaurer le Reposoir, soit un bâtiment de 1937, construit par le Service d'Urbanisme de la Ville de Genève (bar, vestiaires et port) et agrandi en 1960. Le bâtiment nécessite une restauration complète (cf. images ci-dessous) mais pour des questions de budget, le présent projet (cf. verso) a consisté en l'assainissement de la partie terrasse (rez-sup.) et des locaux destinés à la location d'activités lacustres (rez-inf.). Il a fallu démolir des parties, renforcer la structure (lames de carbone), traiter la carbonatation, étancher puis refaire les revêtements intérieurs des locaux (plâtrerie, peinture, serrurerie). Une 2e partie des travaux, toujours en cours, a consisté à poser un nouveau revêtement pour la terrasse (résine en PMMA, d'aspect minéral) et à refaire l'éclairage, entre autre. Projet sous contrôle du SMS (patrimoine) et de l'OCIRT (locaux du rez-inférieur dans lesquels des gens travaillent (l'été).



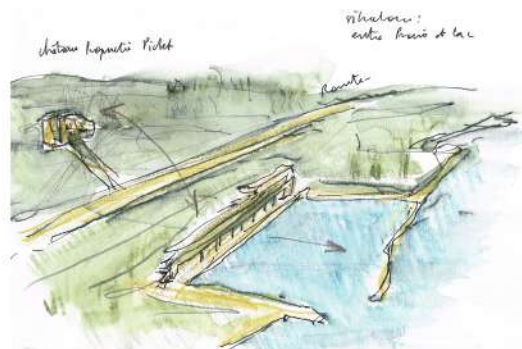
Vue du rez-inférieur (est). Bien qu'ayant subi des ajouts malheureux, la bâtiment possède encore une belle qualité architecturale caractéristique de son époque de construction.



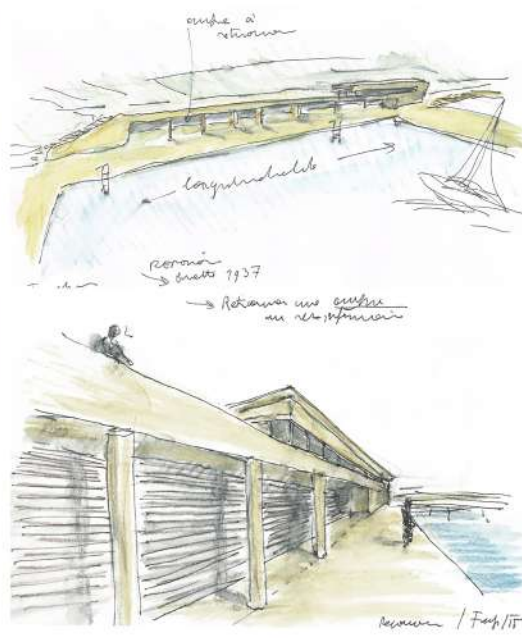
Vue depuis le rez-sup. > Nouvelle terrasse



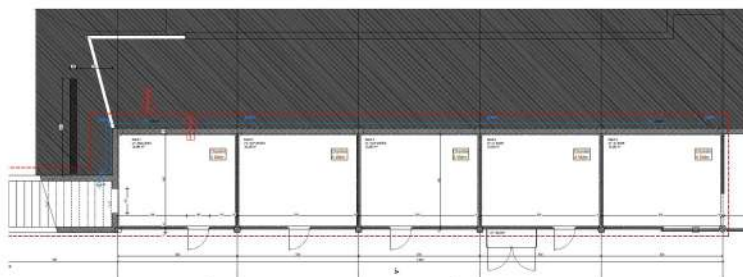
Vue depuis le rez-inf. en direction du nord



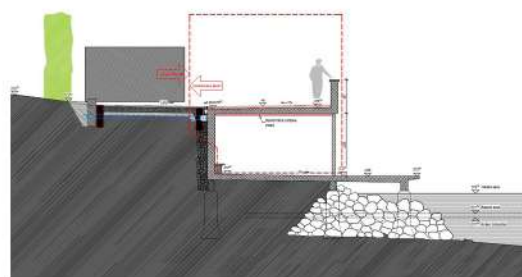
Lieu : Le bâtiment est situé en contrebas de la Propriété Pictet, remarquable ensemble de 1775



Volonté de retrouver l'aspect d'origine



Plan du rez-inférieur > Locaux d'activités sportives lacustres



Coupe transversale



Vue de la terrasse > Renfort structure, étanchéité, asphalte, résine PMMA (aspect minéral)



Terrasse > Platelage en teck sur partie arrière



Rez-inférieur > Restauration des locaux (sol, murs, plafond) ; Ajout nlle ventil. nat.



Escalier > Adaptation marches, nouveaux joints, peinture ext.



Rez-inférieur > Restauration des locaux > Renfort structurel avant pose placo-plâtre



Ventil. nat.

PIN / LOGEMENTS ETUDIANTS / EQUIPEMENTS DE QUARTIER / LOGEMENTS

ARCH Garces-De Seta-Bonet & A-Architectes sàrl
 Lieu Parcelle dite de l'université / Commune de Carouge / Chemin de Pinchat | Chemin Vert
 MO Fondation immobilière de la ville de Carouge
 Année 2015

L'ensemble proposé s'enracine dans le site en proposant l'utilisation, comme 'patterns', des répliques formelles des îlots ouverts (A) existants du centre de Carouge et en se positionnant en prolongation de l'ancien bâtiment universitaire (B) existant. La première fournit la dimension de la largeur (C) des blocs et la deuxième la position (D) pour le dessin général du plan masse.

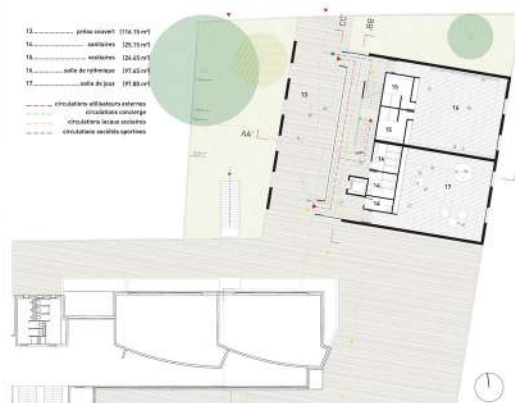
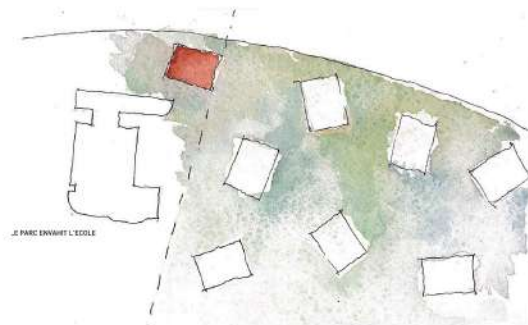
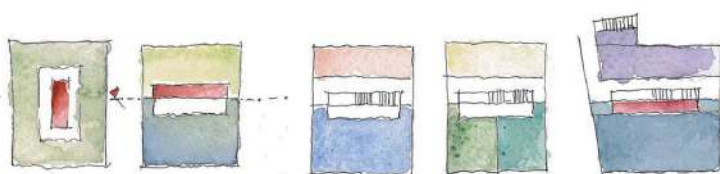
L'organisation par trois nouveaux îlots (A), permet l'identification des unités programmatiques et la création d'un ensemble unitaire (par addition de ces trois éléments). Ces unités s'installent dans le site, en cherchant une séquence et une continuité, et créent un ensemble cohérent, tout en préservant le grand vide existant.



EVA / CONCOURS EXTENSION ECOLE VAL D'ARVE

MO Ville de Carouge
 ARCH Garces-De Seta-Bonnet & A-Architectes sàrl
 Année 2014

Le nouveau bâtiment s'ajoute comme une pièce supplémentaire à l'ensemble des logements en construction de la Fondation Emma Kammacher. Ce volume, identique dans ses proportions planimétriques aux bâtiments de logements, s'en distingue pourtant par sa modeste hauteur ainsi que par l'expression de ses façades. Son implantation aléatoire, non soumise à l'orthogonalité du complexe de l'école, mais sans en nier sa proximité, le rend indépendant et l'incorpore au parc. Cette indépendance de l'édifice (qui a seulement une connexion à l'existant au niveau du sous-sol) facilite considérablement l'opération d'un point de vue constructif. Sa matérialité se compose de béton apparent, de verre ainsi que de bois.

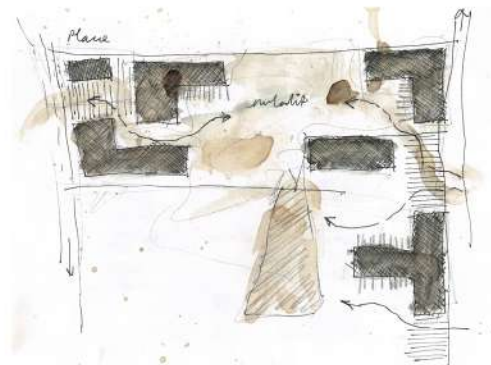
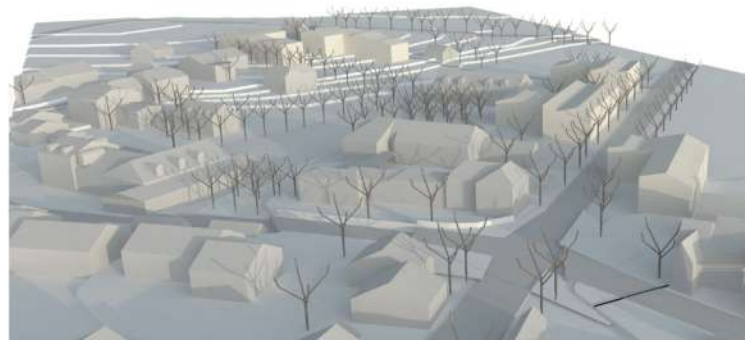
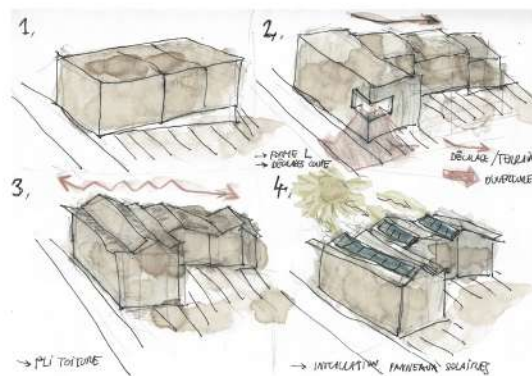
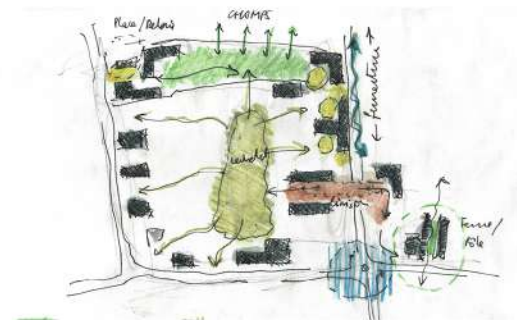


COL / MEP / COLLEX-BOSSY / CENTRALITE-VILLAGEOISE

MEP / Mandat d'Etudes Parallèles (3 équipes)

MO Commune de Collex-Bossy
 Org. 1 arlette ortis // sandra robyr / architectes SIA AGA urbanistes FSU
 Org. 2 Vallat Partenaires SA / Gland
 Données Parcelle 792 / 1239 Collex-Bossy / ZAg>Z4B
 Equipe a-architectes sàrl & paysagen'co & citec
 Année 2014 - 2015

Le lieu est une grande parcelle au nord du village qui est une limite, mais non rigide, c'est-à-dire qui soit en interaction d'avec les champs. L'idée du projet est que l'agriculture rentre dans le village via le centre de la parcelle, ce qui induit une implantation qui soit en relation avec les voies de circulations existantes. Cette approche a l'avantage d'économiser des infrastructures (routes, réseaux, énergies) et de se mettre en continuité avec la manière dont les maisons du village sont en effet, sauf exceptions, en relation avec les chemins. La volonté de créer des espaces intermédiaires entre les rues et les jardins, au moyen des bâtiments, induit que ces derniers aient au moins 2 côtés, d'où la forme des L, qui permet la transition entre l'extérieur et l'intérieur de la parcelle.

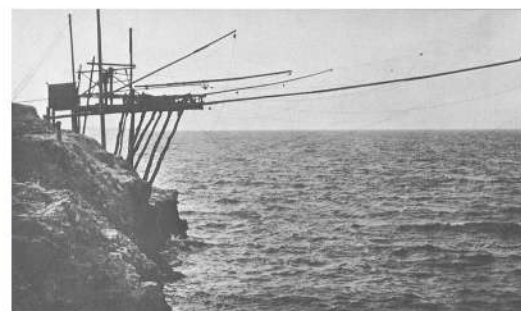
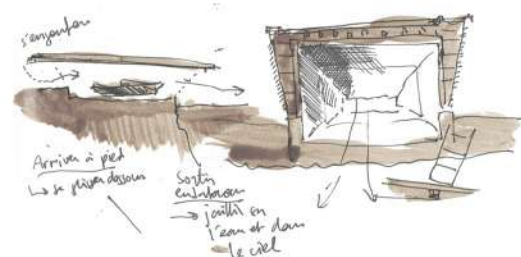


BTO / COUVERT À BATEAUX À VERSOIX

Projet d'un couvert pour 2 bateaux privés ainsi qu'un dépôt de jardin.

MO Carol Morzier / Versoix
 Mandant CP / Construction Perret SA / Secteur lacustre / Dario Derrer
 Ing. EDMS SA
 Zone Z5 / Périmètre rives lac protégé (LEaux / Réf. : CMNS)
 Année 2012 - 2013

Un simple volume comme inséré dans le territoire, à la rencontre de la terre et de l'eau. Sa forme en plan est un parallélogramme, dont les côtés reprennent les alignements respectivement du parcellaire et du bord du lac. Le toit reprend la pente en direction du lac du dallage, invisible depuis l'extérieur. Cela confère une dimension modeste à cette construction qui propose ainsi une façade côté lac très basse. Le dallage se prolonge légèrement au-dessus de l'eau, simplement afin de faciliter les manœuvres d'arrimage. Les entrées et sorties sont protégées par des avant-toits fermés triangulairement sur les côtés, en des prolongements des façades. Ces formes s'unissent à la structure, très simple, s'apparentant à 2 poutres en treillis générant une unique travée, lieu de protection des bateaux. Comme revêtement de façades, des demi-rondins de petites sections vont apporter une certaine masse au bois qui va s'en trouver mieux protégé et qui pourra ainsi, tranquillement, générer un jeu d'ombres, lumières et transparences.



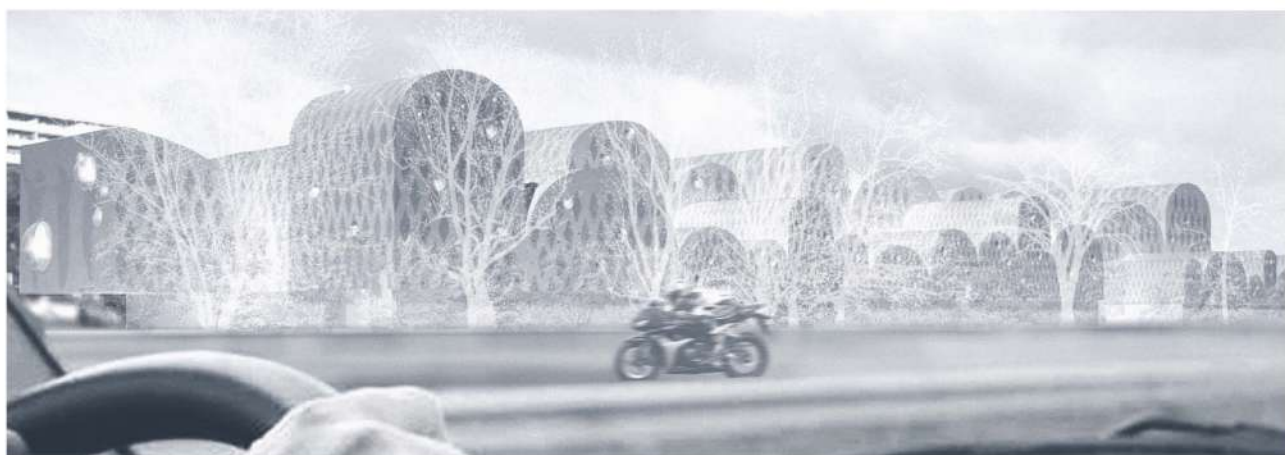
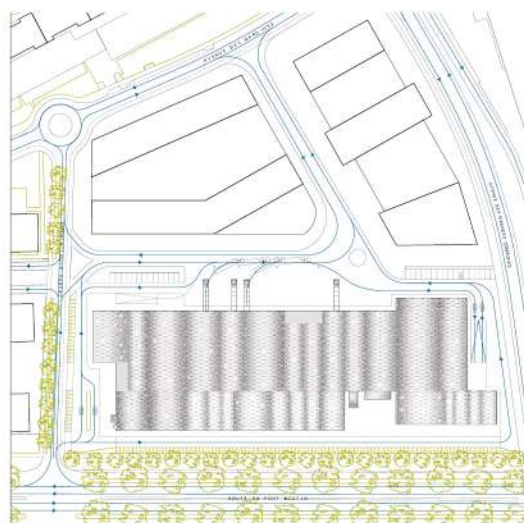
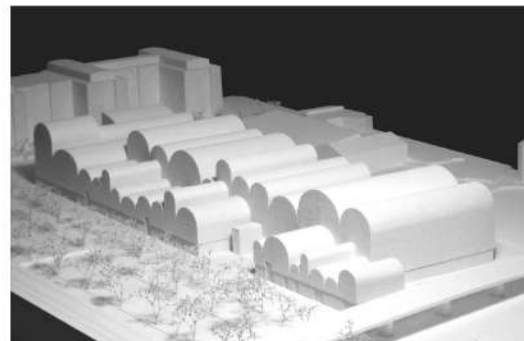
Référence



FBN1 / CONCOURS HOTEL INDUSTRIEL LANCY

MO Ville de Lancy
 ARCH RGM / Rubino - Garcia- Marques & A-Architectes sàrl
 Année 2014

L'idée qui soutient ce projet est née indépendamment du contexte dans lequel il s'inscrit. Son apparence n'est pas la conséquence d'une analyse minutieuse de l'environnement – dépourvu des qualités raisonnables et communs à beaucoup de périphéries modernes – même si à travers ce processus analytique on en déduit la valeur hiérarchique que cette future construction aura à assumer dans le tissu, actuellement soumise un processus de radicale rénovation. L'organisation du programme, qui demande une combinaison de différentes fonctions, est un défi passionnant qui aborde l'idée d'innovation. Au-delà de son statut de plaque tournante d'activités, le bâtiment utilise une connotation monumentale, iconique, en adoptant une image puissante. Agissant par contraste, cette image permettra la coexistence avec les modèles dominants produits par l'orthodoxie moderne. Le projet propose un paysage artificiel qui intègre dans sa forme les différentes fonctions nécessaires, en cherchant à harmoniser la scène urbaine. Le bâtiment est un défi intellectuel radical, qui souhaite explorer une dimension métaphysique, mais non symbolique, pour évoquer chez le spectateur une recherche mentale sensible, une émotion, un fantasme. La forme, résultat de l'addition des voûtes, suggère fortement un dispositif de composition aussi archaïque que surréaliste. Ces structures monolithiques, sortes des cavernes primitives, abriteront les occupants. Formes chimériques que dans leur singularité déconcertante, sans être extravagantes, représentent une illustration synthétique de l'architecture. Une architecture universelle, une architecture sans temps, pour tous les temps, pour notre temps.



SAU / WC PUBLICS AU SENTIER DES SAULES / GENÈVE

MO Service de l'am. urbain et de la mobilité
 UT LOM / O. Salamin
 ENE-EL Ville / Jérôme Banach
 ENE-SAN Ville / Thierry Viglino

Mandat Direct
 Prestation 100 % SIA 102
 Année 2013
 Photos /

" Ici un sentiment d'angoisse se devine car, si d'abord nous pensons à la continuité du fleuve qui coule mais dont les gouttes d'eau sont différentes, nous sommes forcés ensuite de saisir que le fleuve, c'est nous, que nous sommes d'essence aussi fugitive que le fleuve. "

J. L. Borges / L'art de poésie

THÈME

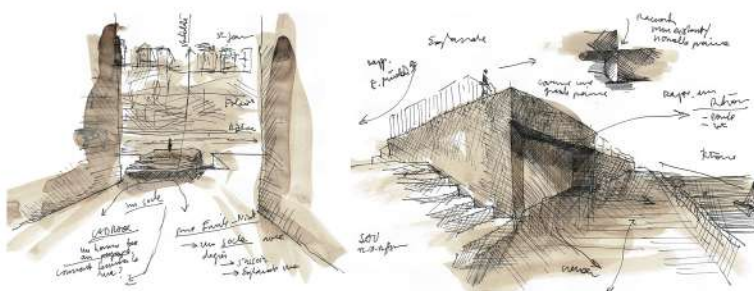
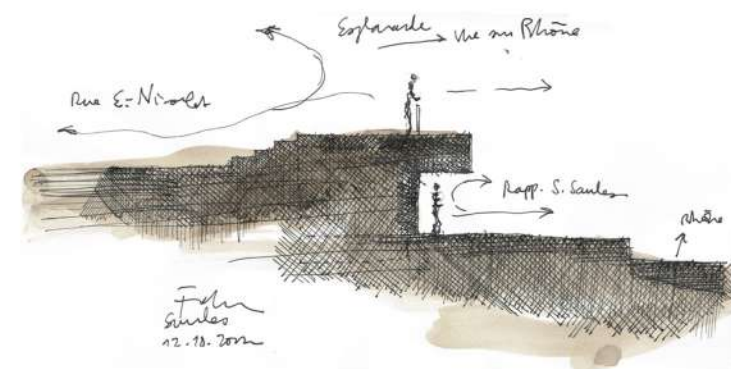
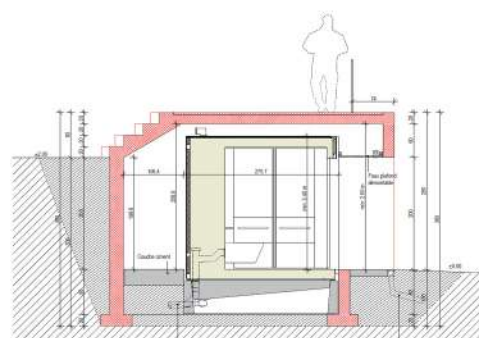
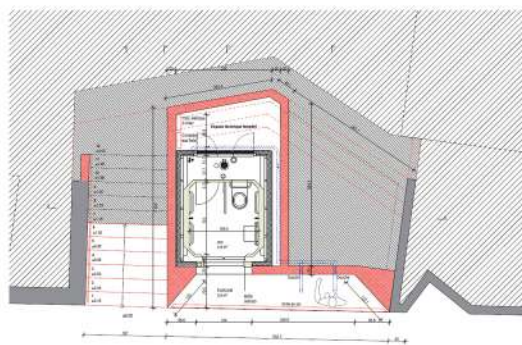
Création d'une installation minimale pour les promeneurs et baigneurs du lieu, sur le principe d'un WC public de type Autosys ainsi que de 2 douches. Le module Autosys est un volume préfabriqué n'ayant plus qu'à être raccordé aux réseaux, sur les différents sites où il est préféré à d'autres types d'installations traditionnels. La question principale concerne son intégration / habillage aux lieux en question, dans la mesure où s'il serait laissé tel quel, il apparaîtrait comme une caisse en acier générant un caractère architectural difficile et comme rapporté.

TERRITOIRE

Le sentier des Saules, bordant le Rhône sur sa rive nord, en face des falaises de Saint-Jean et peu avant la Jonction des eaux du Rhône et de l'Arve. Un lieu urbain, quelque peu délaissé dans son aménagement, donc apparaissant comme presque sauvage, tout à fait spécial et dépayçant, voir magique. Ce lieu, stratégique sera, dans un futur proche, repensé / réaménagé dans son ensemble, notamment le bâtiment du dépôt des bus TPG, dont le projet en question est joutant. La parcelle se trouve ainsi à la rencontre de la rue Emile-Nicolet et du sentier, perpendiculaire et situé quelque 2 mètres plus bas. Une articulation entre les 2 se devait d'être pensée.

IDÉE

La contrainte principale fut la grande hauteur utile du de l'Autosys, qui génère un volume émergeant, donc dérangeant, vu depuis la rue Emile-Nicolet. Ne pouvant passer outre, le projet propose d'exprimer généreusement cette émergence en la création d'un belvédère sur la dalle de toiture, qui permette de terminer la rue avec un lieu de contemplation face au cadrage vertical offert sur les falaises. Au niveau du sentier, le volume est exprimé comme une pierre épaisse qui va s'appuyer en un point sur le mur longitudinal existant. Un sentiment de pérennité de cette installation est recherché.

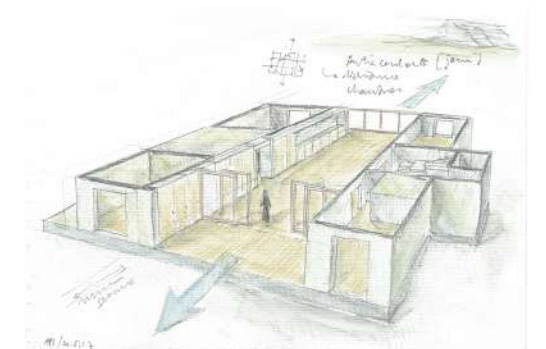
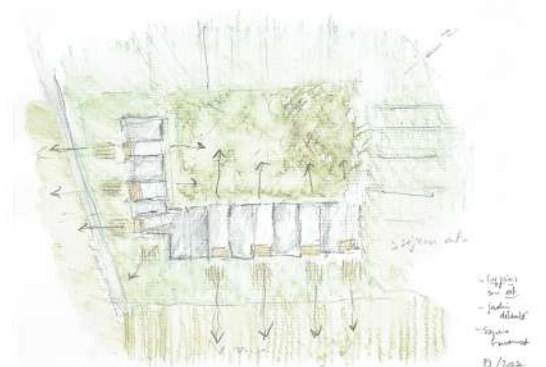
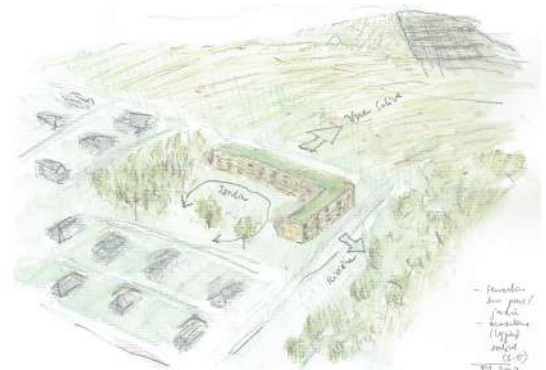
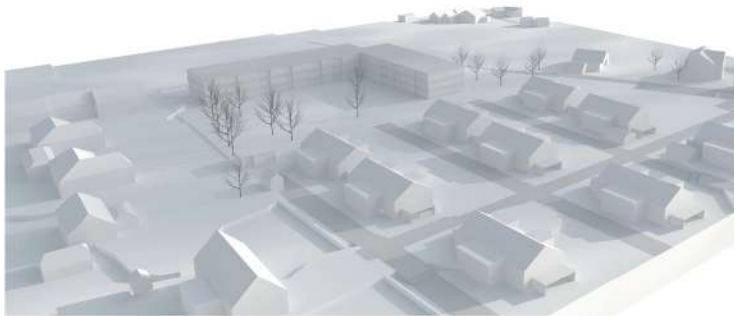


API / PROJET DE LOGEMENTS GROUPÉS

Construction d'un bâtiments de logements / Chemin Aloys-Pictet 63 / 1255 Veyrier

MO Pro-Natura
 AMO Patrick Pillet
 Année 2017-2018

La parcelle est située sur la Commune de Veyrier. Elle a une vue dégagée, en direction du sud-est, sur le Salève. Il s'agit de la dernière parcelle constructible du quartier de villas, auquel elle appartient, et situé à son nord-ouest. Le projet est pensé comme un petit immeuble collectif et non comme un assemblage de villas individuelles ou contiguës. La volonté est de créer un volume unitaire, bien que composé de deux ailes. Les appartements sont traversants, dans le but d'obtenir un grand espace jour (cuisine + séjour) qui soit à la fois en relation avec la vue (soleil du matin) et le jardin (soleil du soir). Cet espace serait le lieu de vie principal des logements. Il est pensé un peu à la manière d'un loft, dans la mesure où l'accent est mis sur l'espace, qui se veut généreux et unitaire.



TIG / CONCOURS PONT DU TIGUELET

Concours de projets pour la construction du pont du Tiguellet

MO Etat de Fribourg / Service des Ponts et chaussées
 Ingénieur B+S / Ingénieurs Genève
 Architecte a-architectes sàrl
 Date 30.05.2014

ÉNONCE CONCEPTUEL

Le tablier est soutenu par 2 poutres inclinées vers l'extérieur et positionnées au-dessus du niveau fini de manière à créer un espace concave à l'intérieur duquel la circulation se fait. Un des avantages de ce dispositif est de libérer l'espace sous le tablier de toute structure, hormis des poutres transversales secondaires et de répondre ainsi à la contrainte des gabarits des CFF.

PROJET

La conception du pont est fortement liée aux contraintes techniques, structurales, fonctionnelles et territoriales. La faible hauteur restant entre le gabarit des trains et sous le tablier a induit de placer la hauteur statique au-dessus de celui-ci. Concernant les questions de portées, des piles sont placées entre les 2 voies de chemin de fer afin d'avoir une 1^{re} portée moyenne d'environ 30 m en direction du nord, ainsi qu'une portée d'environ 50 m au sud, mesure qui se répète par la suite.

INSERTION AU CONTEXTE

La forme simple et pure du pont cherche à donner une nouvelle référence à ce territoire de transition entre nature et ville. Le pont ne cherche à faire aucun effet, aucun geste, juste un parallépipède posé sur des piles de même section.

FORME / EXPRESSION ARCHITECTURALE

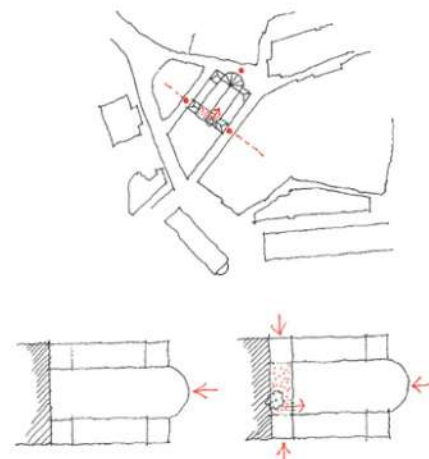
La section a une forme de U et ressemble à une main ayant les doigts pliés. L'inclinaison sur l'extérieur vise une optimisation statique. De plus cela diminue l'impact visuel depuis l'extérieur, de même que cela induit un espace intérieur ouvert, une sorte de cavité protectrice, qui offre un espace étonnant sur conducteurs.



MNG / REHABILITATION D'UN ANCIEN MANEGE

Concours de projets ouvert

MO Ville de Carouge
 ARCH Garces-De Seta-Bonet & A-Architectes sàrl
 Année 2014



SIC / PAVILLON SICLI / ADAPTATION EN IEU CULTUREL

Objet, lieu 45, route des Acacias / 1227 Les Acacias
 Maître d'Ouvrage (1) DALE / Office des bâtiments / DRT
 Maître d'Ouvrage (2) ARTFLUVIAL : Raphaël Rapin, dir. tech.
 Personne de contact DALE : Nathalie Mermod / 022 546 62 29
 Années 2013 - 2016
 Prestations effectuées 100% SIA 102
 Responsable Barbara Tirone / 022 797 50 50
 Partenaire B+S Ing. conseils / Marcio Bichsel
 Coût total de l'opération 881'500 CHF

Bâtiment construit par l'ingénieur Heinz Isler et l'architecte Constantin Hilberer, entre 1968 et 1969. Sa coque mince en béton repose sur 7 appuis. Façade vitrée périphérique. L'intervention fut la recherche de la synthèse entre exigence patrimoniale élevée, le changement d'affectation liée au nouvel usage, les contraintes financières ainsi que le budget relativement modeste. Ainsi, toutes les interventions sont réversibles et reflètent un caractère industriel. Travaux effectués durant l'occupation du bâtiment.



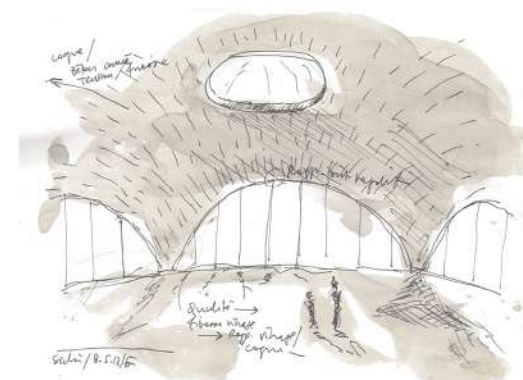
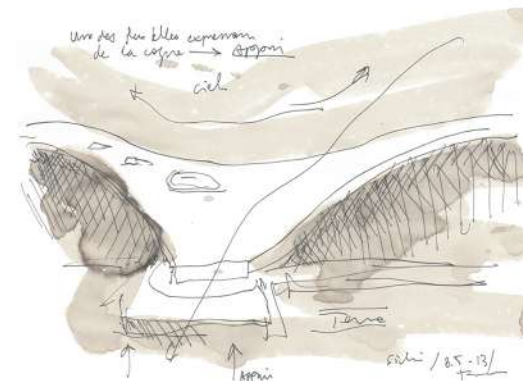
Ajout d'une rampe extérieure pour PMR et normes AEAI



Ajout d'un escalier extérieur pour des questions de sécurité et norme AEAI



Escalier principal, réversible, pour des questions patrimoniales



Création d'un sas d'entrée, pour des questions thermiques

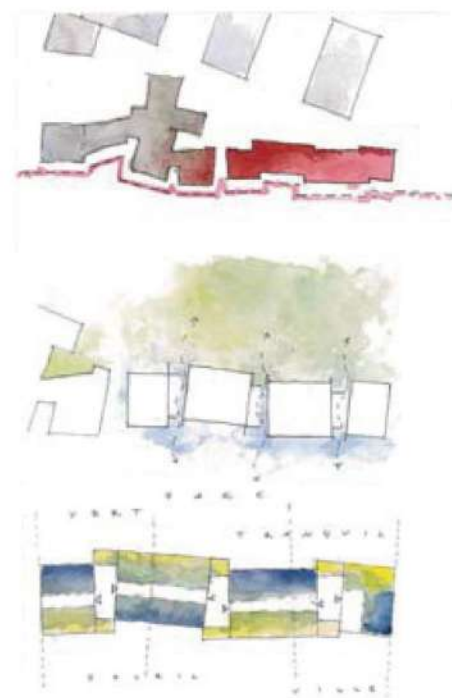
MEY / LOGEMENTS A MEYRIN

Concours de projets dans le Village de Meyrin

MO Ville de Meyrin
 ARCH Garces-De Seta-Bonet & A-Architectes sàrl
 Année 2014

Le bâtiment proposé répond à deux thèmes fondamentaux et apparemment contradictoires que le projet, selon nos critères, va tendre à concilier en vue de faire du sens en ce lieu. D'un côté, le « long » bâtiment, en référence à l'échelle et à l'aire du site, doit répondre à la fragmentation volumétrique présente dans l'ensemble. Mais également et en même temps, il doit être conséquent à la nouvelle opportunité de placer un bâtiment « grand » dans cette situation urbaine. En effet, la ville ne doit pas laisser échapper les opportunités d'offrir de nouveaux élans, de nouvelles entités à l'ensemble. Cela signifie principalement: continuité et nouveauté.

Ainsi, le mouvement articulé et la visualisation des parties rassemblées répondent à ce double objectif. Mais de même, les compartiments spatiaux ont des égards en ce qui concerne la petite échelle. L'ensemble articulé répond à ce nouveau défi, rendu possible grâce à la relativement grande dimension offerte par la parcelle. Il ne faut en effet jamais perdre des occasions qui tendent à rendre plus complexe le parc urbain disponible. Le rôle principal que doit représenter le nouveau bâtiment est un peu semblable, quoique très différent, à celui généré par la présence de l'Église, sise de l'autre côté de la rue.

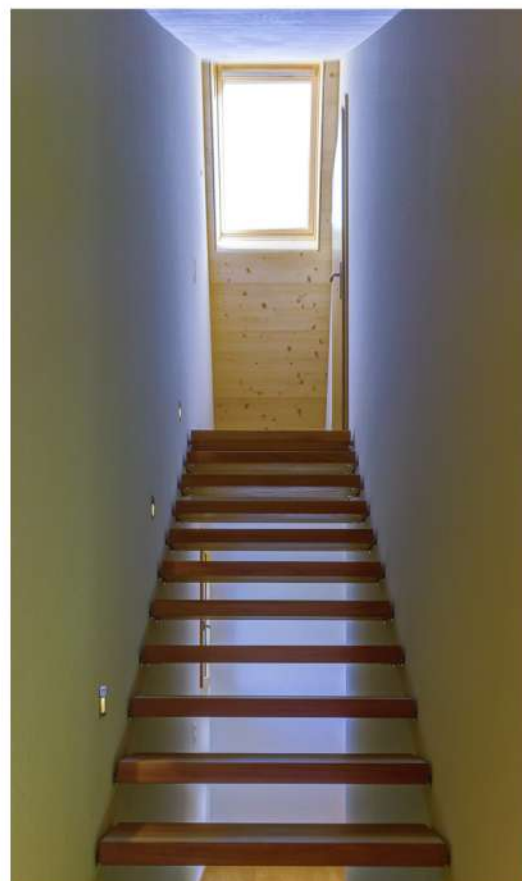
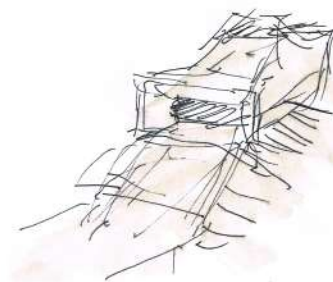


CHAR / MAISON UNIFAMILIALE DANS LE JORAT

Chardonney-Montaubion / VD

MO	Bernard & Christine Joss
Ing.	Ingeni SA
Années	2011 - 2013

Une grande toiture asymétrique de pentes différentes, se déroule, plie, protège et relie les espaces intérieurs. Le plan est un rectangle dont le grand côté mesure deux fois le petit. Une seule travée, donc, largement ouverte et offerte sur ses petits côtés et plutôt fermée sur les grands (baies verticales traditionnelles). Le rez est grand, le salon va le plus en avant possible, le plus ouvert, vers ce que nous avons relevé (pente vue, Jura, soleil couchant). Rien que ça, car tout est là, tellement simple. Un escalier le long du mur nous amène à l'étage, condensé, et ayant le palier faisant une relation visuelle d'avec le rez, ce qui permet ainsi le passage de la lumière zénithale allant chercher les premiers rayons du soleil matinaux et les guidant, par la toiture, élément calme et unificateur, jusqu'au milieu du salon, lieu où l'on a des contacts visuels avec toutes les directions.

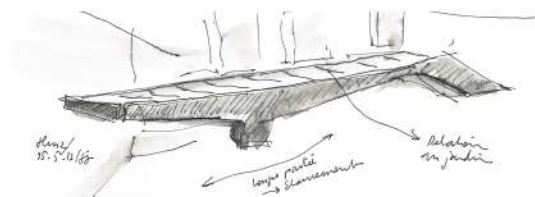


JLM2 / CONSTRUCTION D'UNE TERRASSE SURELEVÉE

Clinique de Joli-Mont / 45, Avenue de Trembley / 1211 Genève 19

MO Clinique de Joli-Mont
 Ing. B+S
 Date 2013-14

Création d'un prolongement extérieur au salon de la clinique, situé au rez supérieur (positionné à +160 cm du TN), qui permette aux patients de sortir sans avoir à emprunter un long trajet ayant des différences de niveaux. De plus, cette terrasse servira également de plateforme de sécurité en cas de feu, soit dans le salon ou soit dans la salle-à-manger, qu'elle reliera. Une fois sur cet espace sécurisé d'attente, les patients peuvent, seuls ou avec de l'aide, à leur rythme, descendre dans le jardin au moyen d'un escalier ou d'un monte-personne. La forme du plan en trapèze permet d'aller chercher une ouverture en façade de la salle à manger qui soit la plus éloignée possible de l'entrée. De même, d'un point de vue de l'usage, cette forme permet de s'ouvrir en direction du très beau jardin et de quitter l'angle rentrant sud-est, sombre.

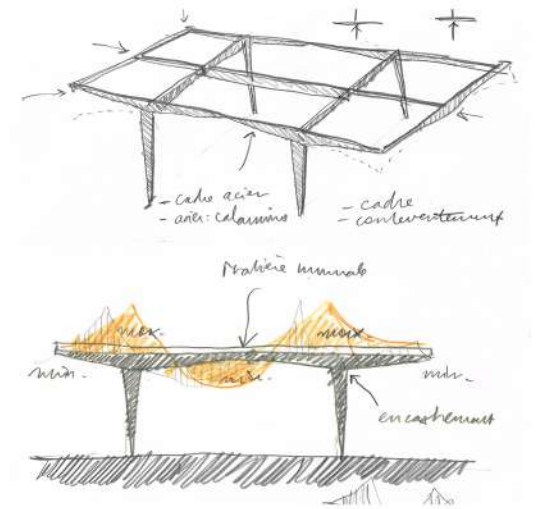


TBL / TABLE CLARTE

Table pour un appartement de l'immeuble Clarté

MO Michel Noiset & Danielle Lekeu
Menuisier Nicolas Roman
Serrurier Patrick Buri
Photos Daniele Merlini (DM) & Richard Pare (RP)

Cette table pour l'immeuble Clarté cherche le dialogue avec Le Corbusier voir aussi avec Jean Prouvé. La structure de l'immeuble en acier à inspiré la structure de la table. La forme découle d'une recherche entre efficacité matérielle, efforts statique, econstruction, matérialité et esthétique. Après coup, un certain rapport avec le Pavillon de Zurich du même architecte est apparu.



© RP



© DM



© DM



TAV / RÉNOVATION DES FAÇADES DE LA COUR - MAISON TAVEL

Objet, lieu	Rue du Puits-St-Pierre 6 / 1204 Genève
Maître d'Ouvrage (1)	Ville de Genève / DPBA
Personne de contact	DPBA / Nicole Stauffer, Responsable de projet
Années	2018 - 2020 (étude à exécution)
Prestations effectuées	100% SIA 102
Responsables	Barbara Tirone & François Joss / 022 797 50 50
Collaboratrice	Flora Buberle
Experts/partenaires	Atelier St-Dismas / Atelier Lithos / Roger Simond
Coût total de l'opération	300'000 CHF
Zone	protégée / monument classé

La Maison Tavel est l'une des plus anciennes bâtisses de la ville de Genève. Ayant subi de nombreuses interventions, l'objectif est de restaurer les façades et les menuiseries de la cour jardin.

Sur un périmètre protégé , l'édifice a été classé monument historique et est soumis aux directives de l'OPS et de la CMNS. Les choix des matériaux et des protocoles s'effectuent de concert avec les experts et les architectes conservateurs de l'Etat de Genève.

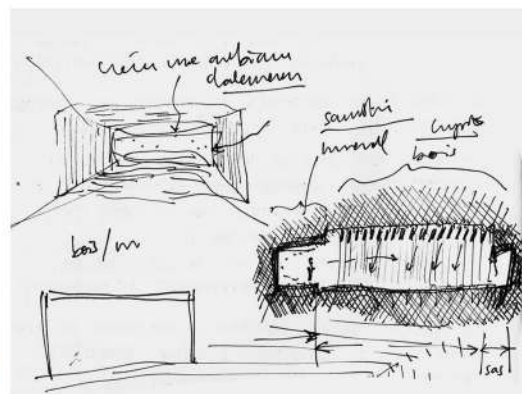
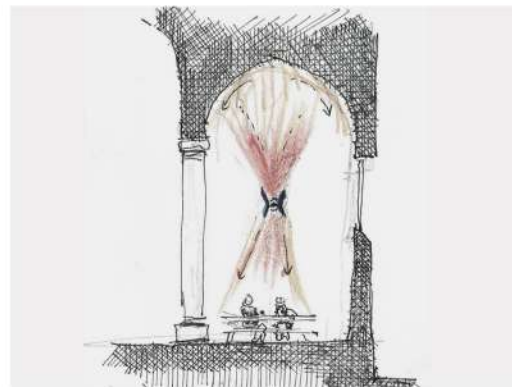
La complexité du projet se trouve dans la dégradation de la construction suite aux opérations antérieures et aux conditions climatiques dont souffre la cour.



ESF / RENOVATION EGLISE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

MO	Conseil de Paroisse pour la Sté Catholique Romaine de Saint-François de Sales	Données	Parcelle n° -
Lieu	Rue des Voisins n°23 / 1205 Genève	UT-2	DIP > Dir. logistique
Mandat	Appel d'offres / Projet retenu	Ing.	Energation / MDE
Année	2012 / En cours		

L'Eglise de Saint-François de Sales se situe dans une zone urbaine relativement dense du quartier de Plainpalais. La construction d'origine date de la période 1902-1904. Le projet est l'œuvre de l'architecte Edouard Chevallaz. Il fut commandité par la Société Catholique Romaine de Saint François. L'Eglise conserve actuellement les principes formels et architecturaux de cette période, sans avoir eu des significantes modifications, suppressions ou ajouts postérieurs. Cette construction, implantée sur un espace d'environ 20 x 42 m. a les caractéristiques typiques des églises de cette période dont la composition comprend une grande nef centrale prolongée du chœur ainsi que de 2 nefs latérales plus basses. Egalement, concernant les caractéristiques de ces églises, la façade ouest s'impose comme la plus importante de toutes, où l'on voit les baies ainsi que sur-tout, la présence forte et symbolique de la rosace ainsi que sa belle matérialité représentée par le travail de la taille de pierre.



HRM / AMENAGEMENT DE LA FRANGE SUD HERMANCE

MO Commune de Hermance
Lieu Frange sud du village
Mandat Appel d'offres pour MEP
Année 2013

Urb. arlette ortis // sandra robyr
Arch. a-architectes sàrl
Pays. philippe clochard



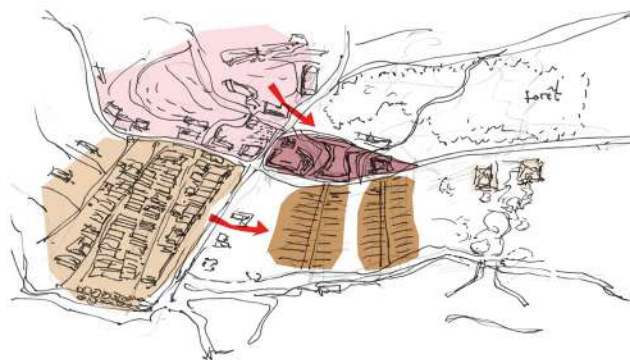
La documentation riche et abondante jointe à l'appel d'offres nous révèle que le site a déjà fait l'objet de plusieurs analyses de qualité. Nous prenons le parti de considérer ces *lectures* comme des acquis et de nous appuyer dessus, nous attachant dès lors à les valoriser par des **propositions concrètes** dans le sens d'une démarche opérationnelle.

Il nous intéresse de réfléchir à la place que doit prendre le nouveau quartier dans la réalité communale et à la cohérence de son insertion, considérant que, selon une évaluation très rapide du programme proposé par le cahier des charges du MEP, ce dernier pourrait correspondre à un accroissement de près de 10% de la population d'Hermance. Le périmètre défini pour l'étude du MEP se situe à l'**articulation** du village d'origine et

des grandes propriétés du bord du lac, colloquées en zone de villas. Nous proposons de **rattacher le nouveau quartier à ces deux entités**, y mêlant leurs richesses spécifiques : l'armature bâtie du quartier est fondée sur la transcription contemporaine d'une trame dense ancrée dans le territoire (village) ; les prolongements extérieurs, privés et collectifs, s'inspirent de la typologie généreuse des grandes propriétés.

La diversité morphologique et fonctionnelle du bourg est ainsi complétée par la richesse environnementale et paysagère des propriétés du bord du lac. Nous percevons l'enjeu de ce développement comme un agrandissement du village d'origine en un centre élargi, le *noyau* de la halte TP (porte d'entrée) et les aménagements du bord du lac constituant les lieux privilégiés de cette couture.

A5 ORGANISATION DES HABITATIONS



Village long axe
Village "concentrique"
Habitations le long axe est-ouest à créer
Habitations autour de cours à créer

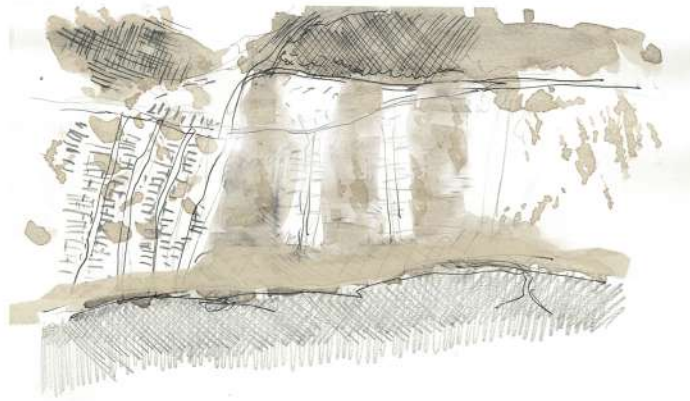


Nous proposons des volumes ayant soit un niveau, soit 2 niveaux sur rez, de manière analogue au village. Comme disposition des constructions, sur une trame rigoureuse, il faudrait favoriser une certaine diversité et richesse spatiale, un peu à la manière de Evora, au Portugal (A.Siza, arch.). La réinterprétation contemporaine du tissu d'origine (cf. croquis ci-contre) devrait par ailleurs offrir une certaine perméabilité en relation avec les espaces libres, connexions entre le bord du lac - « l'avant » - et « l'arrière » boisé du périmètre.

A4 INTERVENTION PAYSAGERE



Végétation existante
Végétation à créer
Aménagement littoral
Aménagement accès lac



RSJ / REAMENAGEMENT DE LA RUE DE SAINT-JEAN

MO	Ville de Genève / Département de la construction et de l'aménagement		
Lieu	Parcelles 4856 / 4725 / 4724 / 4712 / 4717	Paysagiste	Gillig & Associés SA
Ing. civil	Association CERA-BATEC	Géom.	HKD Géomatique SA
Année	2011 / 2014	Ing. circul.	ITRA Ing. trafic SA
Photos	Alain Grandchamp		

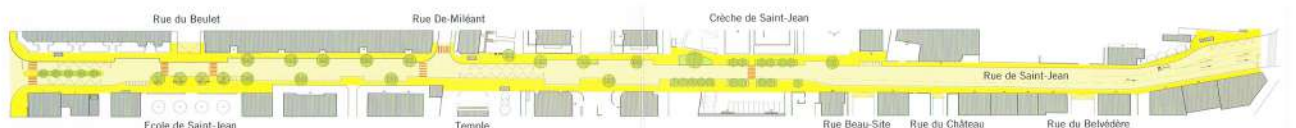
PRINCIPALES INTERVENTIONS

Pour favoriser les déplacements à pied et les rendre plus confortables, les trottoirs ont été élargis partout où cela était possible, et jusqu'à 6 mètres par endroits, notamment devant le temple de Saint-Jean. Des mâts pour les transports publics ont été déplacés et certains ont même été supprimés pour dégager l'espace piétonnier. Un revêtement de trottoir en béton, dit à la « genevoise », a remplacé l'ancien revêtement bitumineux. Devant l'école de Saint-Jean, une placette a été aménagée, où des bancs et des banquettes rendent l'attente plus agréable. Pour modérer la circulation, la largeur de la chaussée a été rétrécie, tout en garantissant un passage aisé des transports en commun. Les traversées piétonnes situées devant l'école de Saint-Jean et l'espace de vie infantile « Germaine Duparc » ont été réaménagées de manière à sécuriser le passage des enfants. Des trottoirs traversants, où les piétons sont prioritaires, ont été installés aux intersections avec les rues du Beulet, Beau-Site, du Château, et du Belvédère. Aux arrêts de bus, la largeur des trottoirs et le repositionnement des abribus permettent aux usagers des transports publics et aux passants de se croiser sans difficulté. La rue de Saint-Jean est aussi devenue plus verte grâce à la plantation de 39 nouveaux arbres, dont les essences se répartissent en pruniers à proximité de la crèche et de l'école, tilleuls et, vers la fontaine, un paulownia, excentré par rapport à l'alignement des autres arbres. Un pin a été conservé. L'arrosage est assuré par un système automatique. Autour des arbres ont été créées des surfaces de plantations qui ont fait apparaître une profusion d'herbes et de fleurs. Une berme centrale arborisée a été aménagée à proximité du rond-point Jean-Jacques. Enfin, la fontaine située à proximité de l'arrêt de bus « Miléant » a été remise en fonction.

Tetxe : Ville de Genève



Image : Philippe Cointault



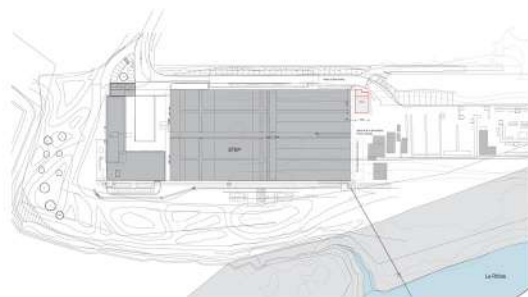
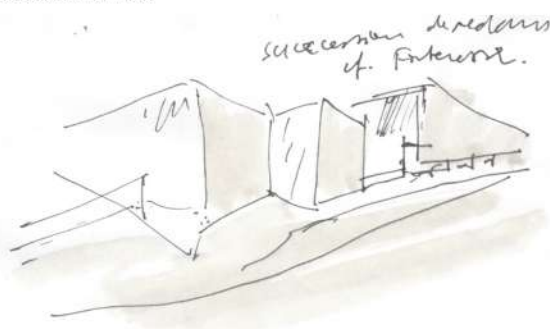
BAY / COUVERT AU BOIS-DE-BAY / VERNIER

Un projet de couvert et centre de contrôle pour la police dans la zone industrielle du Bois-de-Bay, située le long du Rhône, à Vernier.

MO DCTI / Office des bâtiments / R. Casonatto
Ingénieur ingeni SA / C. Pirazzi

Année 2010-2011
Zone ZI

Le site est une ancienne friche industrielle remblayée, située dans la zone industrielle du Bois-de-Bay. Le rude contexte aux alentours se compose d'entrepôts, d'entreprises de constructions, d'une gravière, d'un centre de tri de déchets ainsi que d'une STEP, sise sur la parcelle adjacente. Le projet est un volume simple, composé de 2 matériaux : du béton armé ainsi que du bois. Le béton abrite les dépôts les plus sensibles tout en faisant office de mur de soutènement pour la route d'accès. Il dialogue également avec les bassins de décantations de la STEP. La partie halle est constituée de troncs d'épicéas simplement écorcés, faisant toute la hauteur (400 cm). Ce choix permet de répondre aux contraintes de sécurité au vandalisme ainsi que de ventilation et lumière naturelle. Aussi, symboliquement, il rappelle l'origine du site qui fut un bois situé à proximité d'un coude du Rhône, lieu pittoresque et idyllique.



OEU / VANDOEUVRES ESPLANADE

3 bâtiments de logements / 36 app. / 7, Route de Meinier

MO Commune de Vandoeuvres
 Arch. EX-M Nicola Braghieri & A-Architectes
 Année 2011 - 2020

Les logements sont dessinés en suivant un principe de modularité qui détermine de manière élémentaire chaque dimension et chaque élément constructif. Tous les locaux sont conçus sur une dimension de base qui correspond à la largeur moyenne d'une chambre à coucher et doublée à celle du séjour. Les parois de séparations internes seront réalisées en panneaux légers, comme des panneaux en plâtre ou en bois, facilement modifiables, sans devoir intervenir sur la structure. De cette manière et selon les nécessités, toutes les unités pourront facilement être assemblées entre elles pour obtenir des locaux plus spacieux ou être divisées pour accueillir des couloirs ou pour intégrer des armoires. Ce système permettra un haut degré de flexibilité pour la planification et la déclinaison de tailles différentes d'appartements, tout en maintenant le même principe de modularité et d'utilisation d'éléments construits unifiés. De cette manière, tous les appartements conserveront les mêmes qualités typologiques. Les dimensions seront donc déterminées en fonction du nombre de pièces désirées.



OEU / VANDOEUVRES ESPLANADE

3 bâtiments de logements / 36 app. / 7, Route de Meinier

MO Commune de Vandoeuvres
Arch. EX-M Nicola Braghieri & A-Architectes
Année 2011 - 2020

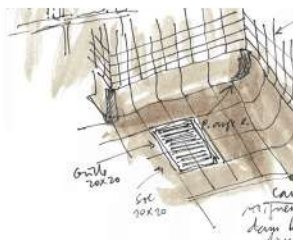
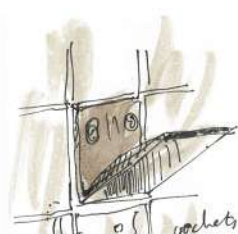


RSG / RÉNOVATION WC PUBLICS VILLE DE GENÈVE1^{er} lot de rénovation des wc publics de la Ville

MO Service Bâtiments / D. Gonzalez
 UT LOM / O. Salamin & S. Vodoz
 ENE-EL Ville / Jérôme Banach
 Prot. Certains wc sous prot. rives lac / LEaux
 Photos Jean-Marie Glauser

Mandat Appel d'offres / AIMP
 Prestation 100 % SIA 102
 ENE / SAN Ville / Thierry Viglino
 Prot. Certains bât. à inventaire / CMNS
 Année 2009-2012

Ce projet est la rénovation de 11 WC publics pour la Ville de Genève. Les images ci-dessous représentent le 1^{er} lot comprenant 3 WC, respectivement situés au Parc Mon-Repos, au Quai du Mont-Blanc ainsi qu'aux Eaux-Vives. Ces objets étaient dans un état de grande insalubrité. La rénovation comporte beaucoup de contraintes tant techniques que d'usage ainsi que d'entretien. Le principe fut d'offrir des espaces simples, sans recoins, lumineux, ventilés et avec des matériaux résistants. Les portes en inox sont dessinées sur mesures. Le carrelage choisi devait comporter dans sa gamme toutes une série de pièces spéciales (plinthes à gorges, angles rentrants, etc.) liées à l'entretien très régulier des WC. Une couleur caractérise chaque WC. Elle est mise contre les murs des cabines des WC et se prolonge dans les plafonds. Le rouge a été choisi au Parc Mon-Repos car il est complémentaire au vert de la végétation. Les portes d'entrées de ce WC sont en bois-inox et répondent au caractère des fenêtres de la très belle Villa Plantamour.

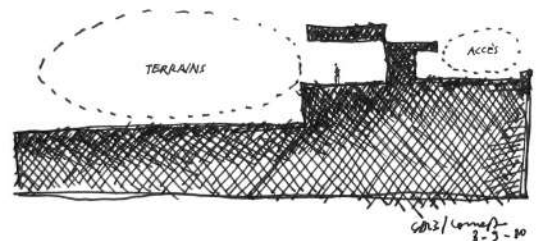
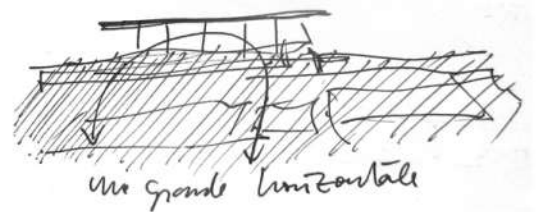


SDL3 / RECONSTRUCTION DU BATIMENT VESTIAIRE-BUVETTE DU STADE DE LANCY-FLORIMONT

MO Ville de Lancy / STC / Florian Coray, arch.
 Arch. Genet & A-Architectes
 UT Lancy-Sports FC / N. Mezzanotte & R. Birrer
 EG Batineg
 Ing. Th. Jundt
 Ing. CVSE Alpiq SA

Mandat Appel d'offres / AIMP
 Prestation 100 % SIA 102
 Année 2008-2011
 Cuisine Arctica / Gitec / Raboud
 Photos Jean-Marie Glauser

Une grande fenêtre taillée dans un bloc, ouverte sur les terrains, protégée d'un couvert et prolongée d'une terrasse amenant aux gradins, telle fut l'intention spatiale formulée. Le rapport entre la surface du lieu de construction, ainsi que le programme, a assez vite induit un projet réparti sur 2 niveaux, 2 rez-de-chaussée, inférieur et supérieur, relationnés respectivement avec les terrains (vestiaires) et avec l'accès et la terrasse (la buvette, les bureaux). Ainsi, ce bâtiment offrirait un gabarit modeste au lieu, encore composé d'un certain nombre de maisons individuelles. Les vestiaires se retrouvent derrière les gradins en béton clair, et sont accessibles par 2 entrées découpées à travers les marches, créant ainsi une certaine mise en scène de l'entrée des joueurs sur le terrain, à travers les gradins. Ainsi, une certaine proximité s'établit entre spectateurs et joueurs. Cette sortie des joueurs est un espace s'évasant, avec une dimension spatiale prenant de l'ampleur, afin d'exprimer spatialement l'entrée en scène. Les vestiaires sont pensés de telle sorte, malgré leur dimension minimale, d'exprimer les transitions spatiales propres aux usages (petite entrée, bancs sur 4 côtés, séchage cheveux, séchage linge, douches). Depuis le couloir, du fait de quinconces, on ne peut ainsi voir les douches, créant une espèce d'intimité. La buvette est un grand espace complètement ouvert sur les terrains, avec des parois coulissantes permettant le rapport à la terrasse, au même niveau.



RAS / AGRANDISSEMENT D'UNE VILLA

Chemin des Rasses 90 / 1255 Veyrier / Parcelle : 3258 / Bât. : 1342 / Zone 5

Ing. /
Ing. CV /
Zone 5Ing. Th. /
Ing. AEA /
Année 2012**LE SITE / LE LIEU / LA MAISON EXISTANTE / CONSTAT**

La parcelle, en zone villa, est proche du centre du village. Le chemin des Rasses est orienté est-ouest, au droit de la parcelle, de forme triangulaire, dont la pointe est plein sud. La maison existante, à agrandir, est orientée nord-sud. Elle est constituée d'un seul niveau habitable positionné à environ 1 m. au-dessus du terrain naturel, ce qui empêche une bonne relation entre l'intérieur et l'extérieur. Les pièces sont petites et bien séparées les unes des autres par des espaces distributifs par trop importants, en proportion. Une terrasse fut ajoutée plus tardivement, accolée à la maison, mais ne résolvant pas particulièrement le problème du rapport au sol. L'entrée est située au nord. Elle est simplement fonctionnelle, sans avoir de qualité spatiale particulière. Le jardin, orienté au sud, avec une belle vue sur le Salève et de forme triangulaire, bien que petit, est agréable, avec quelques beaux arbres. Il n'empêche, il est quand même bien exposé aux regards des passants, par le biais du portail, situé au nord-est. De plus est, un projet d'envergure se construit actuellement (2012). Exactement dans le prolongement de l'axe jardin / portail. Sur place, nous avons ressenti le besoin de se protéger de cette nuisance visuelle et sonore. Mais comment ?

THÈME / PROGRAMME / QUESTION

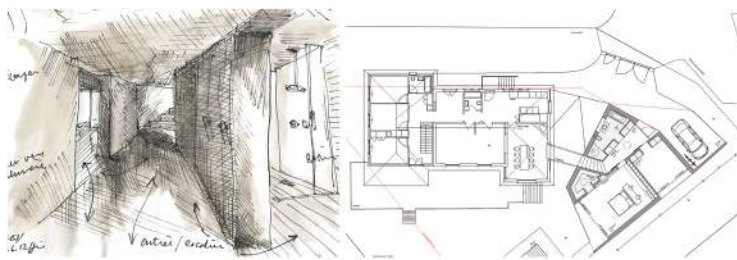
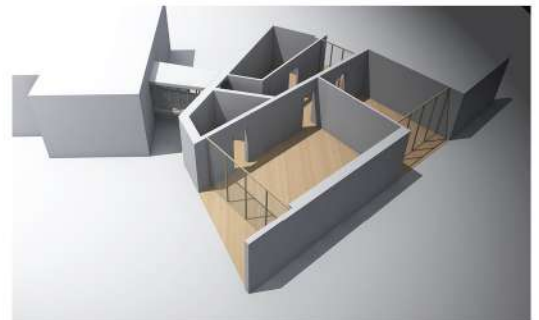
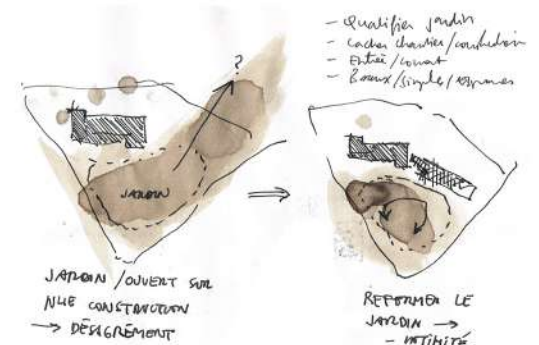
La maison actuelle n'exploite pas les 20% constructibles possibles de la surface de la parcelle. Il reste ainsi un solde non négligeable d'environ 90 m². Ainsi, le maître d'ouvrage désire utiliser ce solde avec un usage pour une grande chambre pour le couple (avec bains et dressing), secondé d'une chambre d'amis. Il laisse aux candidats de l'appel d'offres le choix du type d'intervention (surélévation, agrandissement, annexe,...).

L'IDÉE / LE PROJET

Le pavillon est détaché de la maison (ainsi, on évite la remise à niveau énergétique, coûteuse, de la maison existante). Le rapport au sol est recherché. Les chambres se prolongeant de par ce fait dans le jardin ce qui les agrandit visuellement. La chambre principale s'ouvre au sud-est. La forme résulte des distances aux limites ainsi que la recherche d'une bonne articulation entre l'angle sud-est de la maison existante d'avec celui sud-ouest du pavillon. Ce n'était demandé par le programme, mais cette position induit quasiment d'elle-même une nouvelle et belle entrée de la maison, par le biais d'un généreux couvert pour piétons et véhicules (construction de « peu d'importance » pouvant aller jusqu'en limite de propriété). La relation à la maison existante s'effectue au moyen d'un escalier intérieur amenant à une passerelle (ainsi l'accès au garage est maintenu). Des lumières zénithales éclairent le dressing, la douche et le mur / bibliothèque de la chambre qui peut également très bien aussi servir de bureau (proposition de lit / bureau, à voir sur les plans et images de références). Constructivement, des murs en béton soutiennent une simple et épaisse toiture végétalisée (l'herbe enlevée se retrouve sur le toit), sur laquelle seront installés quelques panneaux solaires (obligatoires). Au sol, du bois va donner une ambiance chaleureuse car baignée de lumière.



Références



TTC / ÉDICULE WC PUBLICS TOURS DE CAROUGE

MO	Ville de Carouge
UT	Voirie Carouge
Ing.	EDMS
Réal.	EDMS
Prestation	DA
Zone	Z. Dév. 3 / Fontaines à inventaire / CMNS
Année	2007

THÈME

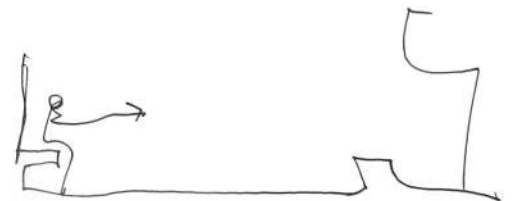
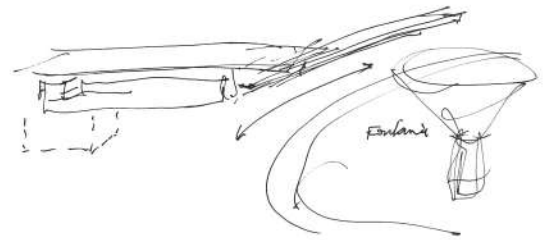
La place au pied des Tours de Carouge. Lieu en interaction entre le Vieux Carouge et celui du futur (PAV). Sur la place, il y a les fontaines, œuvre sculpturale servant également de pataugeoire pendant les beaux jours. L'intention de créer des WC publics, par la Ville de Carouge, est liée justement aux usagers des fontaines, principalement des enfants en bas âge, ainsi qu'à leurs parents. Ces toilettes publiques seraient ouvertes en coordination d'avec l'usage de la pataugeoire. Ainsi, leurs contraintes sont réduites au plus simple : ventilation et éclairage naturel et pas de chauffage.

TERRITOIRE

L'implantation fut libre, mais elle devait être à proximité des fontaines. Pour notre part, nous n'aimons pas additionner nombre de constructions au gré des besoins, nous préférons toujours faire des synthèses, regrouper, ordonner. Ainsi, dans ce but, notre attention fut portée sur un escalier amenant au parking souterrain, en partie sous la place. Cet escalier est en forme de U et a son centre occupé par un volume en béton, une sorte de grosse pile, saillante, et comme paraissant en attente que l'on veuille bien s'appuyer dessus. Cette découverte nous donnait simultanément l'implantation ainsi qu'une idée de projet.

IDÉE

Cette pile existante, comme en attente, a donné (après vérification) la mesure (largeur de l'édicule à construire). La longueur fut induite par le programme (WC femmes, hommes, handicapés, avec une seule entrée). La matérialité fut également comme induite d'elle-même : continuer à construire en béton apparent, comme toutes les constructions du lieu : tours, poste, fontaines et pile de l'escalier choisie comme référence du projet. Ainsi, constructivement, cela se réduit au plus simple, comme une maquette en carton, ce que l'on voit étant ce qui est construit (murs, dalle). L'édicule est plutôt fermé pour des questions de sécurité, la lumière entrant par des fentes et par le vide entre les murs et la dalle. Toujours dans un but de mettre en relation le projet d'avec le lieu, nous avons proposé d'offrir un banc, lié à l'édicule, aux usagers des fontaines, sises juste en face. Quelques décalages et prolongements de murs, enfin, permettent d'éviter un effet de boîte, au profit, avantageux, d'une construction plus décomposée et en relation d'avec les composants construits du site. Cela a apparemment fonctionné, car d'après nombre de commentaires des usagers, ces derniers ont l'impression que cette construction a toujours existé. Il s'agit pour nous d'un compliment.



nMBA / NOUVEAU MUSÉE DES BEAUX-ARTS LAUSANNE

MO Ville de Lausanne
ARC a-architectes & Janos Farago

Projet Concours ouvert
Année 2004

THÈME

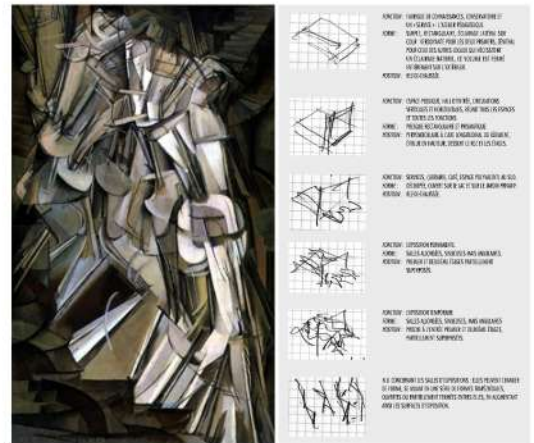
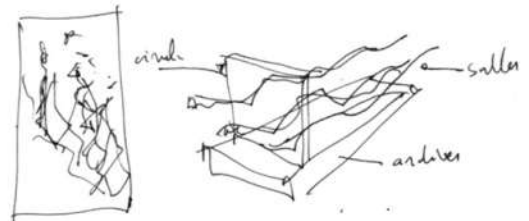
Le Musée des Beaux-Arts de Lausanne, actuellement au Palais de Rumine, se doit d'avoir un bâtiment spécifique et plus attractif, quant à son statut. Un Musée : Le plus beau des thèmes, qui doit mettre en espace le rapport de l'homme à l'œuvre d'art. Les questions de lumière, d'espace, de parcours et de matière sont prépondérantes. Quelles sont les conditions spatiales idéales pour représenter une œuvre ? Dans le fond, c'est assez simple. Surtout, déjà, avant tout : des cimaises. C'est l'essentiel, la base. Et comme le dit Remy Zaugg, on doit avoir l'impression que ces murs sont porteurs, quand bien même ne le seraient-ils pas. Pas d'effet sur ces murs : Ils doivent être en crépi fin, peints en blanc. La lumière est naturelle, mais indirecte : Pas de rayons directs sur les œuvres. Notre intention quant au thème, à ce stade du projet, est d'offrir des salles allongées, de façon à déambuler le long des œuvres. Favoriser la notion de parcours.

TERRITOIRE

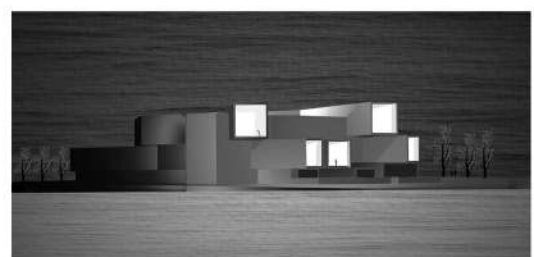
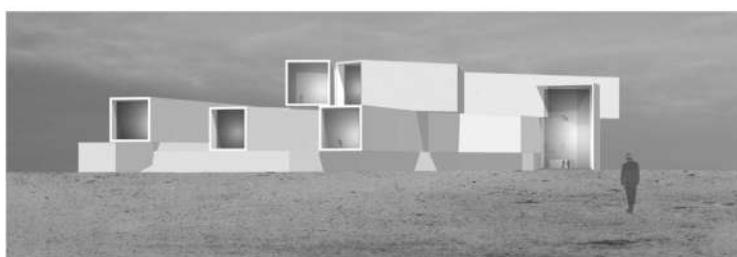
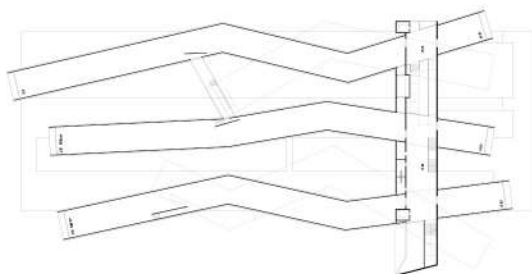
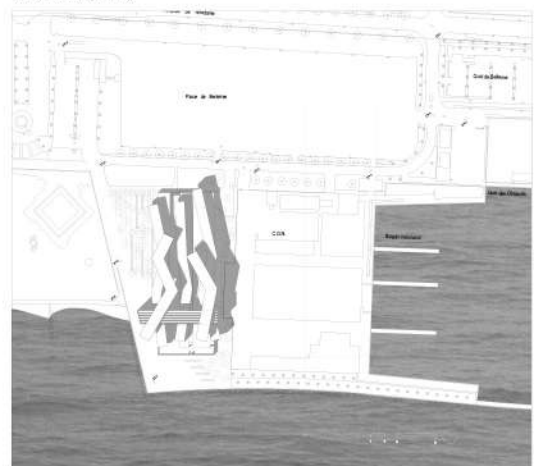
Lausanne, Vidy, un vaste terrain libre, entre Bellerive Plage, chef-d'œuvre de l'architecte Marc Piccard, et le chantier naval. Très beau lieu, ouvert sur le lac au sud. Rien que cela, déjà, un tableau (revoir les œuvres des paysages lémaniques de François Boccion). Le terrain est plat. Par rapport au site, une intention, simple, évidente : Faire comme Le Corbusier à Corsier : une fenêtre ouverte sur le lac. Même, comme le bâtiment est grand, trouver un moyen pour multiplier ces fenêtres, que nous voyons comme des poses dans le parcours du Musée, des opportunités de se mettre en relation d'avec le paysage. Aussi, ces fenêtres doivent être à l'échelle du bâtiment, du territoire : Elles se doivent d'être donc : grandes. Un début d'idée se met en place...

IDÉE

Des espaces allongés (presque démesurément), plissés (afin d'éviter un sentiment de lassitude spatiale), propices à la déambulation et ouverts en leurs extrémités, la Sud étant une grande fenêtre donnant sur le lac, les Alpes et le soleil. La mesure de ces espaces, modules de base, est à l'échelle de l'homme, qui doit être dans une situation de proximité avec l'œuvre (créer une certaine intimité). Ce module de base est ensuite multiplié afin de répondre à la demande du programme. Chaque corps, suite à une déformation/adaptation, est unique mais semblable aux autres (« il était semblable à tous les hommes en ce sens qu'il ne ressemble à aucun » Borges). Ces corps traversent un volume transversal comprenant l'entrée ainsi que les circulations. Ils officient également en tant que lieu de repère.



Références / Duchamp

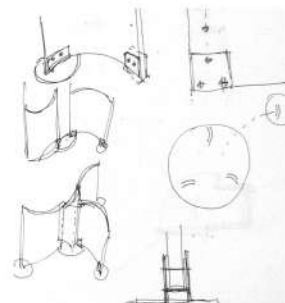
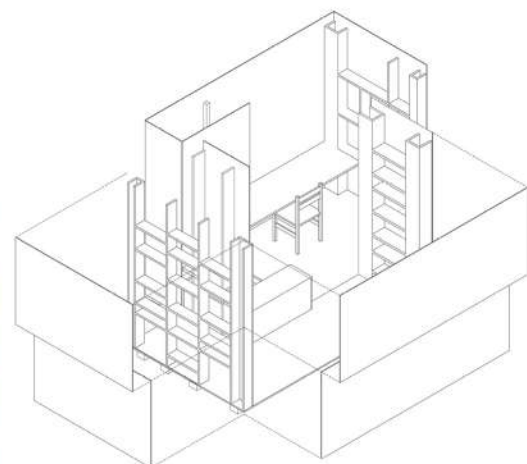


BSE / BIENNALE DE SAINT-ETIENNE

GO HEAD / Eternit / a-architectes
 Année 2008

Dans le cadre de la Biennale internationale de Design de Saint-Etienne de 2008, nous avons suivi et réalisé 4 projets d'étudiants pour la HEAD, avec l'entreprise Eternit, à Payerne. Ces objets furent créés, parmi d'autres provenant de diverses écoles, afin de meubler "l'Appartement géant", espace imaginé et coordonné par l'architecte et enseignant Michel Philippon. Le groupe opérationnel fut composé de Carlo Parmigiani (HEAD) / Samuel Tramaux (Eternit) / Samia Fseil (HEAD) et François Joss (HEAD / Coordinateur). Les projets sont les suivants :

- "Bureau mobile", projet inspiré d'une boîte d'allumettes / Nadia Crivelli, étudiante / Michel Vouga, menuisier.
- "Caillou", plaque en fibres-ciment Eternit moulée sur support en polystyrène par l'entreprise Eternit / Virginia Federgrün & Alexia Schmidt, étudiantes.
- "ParaVue", plaques en fibres-ciment Eternit cintrées / Judith Gerber & Nathalie Fontana, étudiantes / Alexandre Simian, serrurier.
- "Instant d'évasion", Projet d'un jardin clos composé de plaques en fibres-ciment Eternit coulées sur support en polystyrène / Cendrine Affolter & Stephany Thurnheer, étudiantes.



DLY / TRANSFORMATION FERME DU CHATEAU

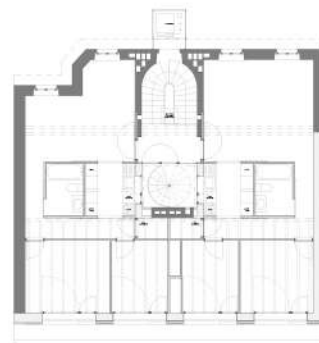
Objet Transformation de la ferme du château
Lieu Dully / Vaud
Projet a-architectes
Réalisation DVK architectes + PILOT SA
Prot. Maison inscrite à l'inventaire Canton de Vaud
Photos Luca Fascini
Année 2005



MNR / SURÉLEVATION D'UN IMMEUBLE A GENEVE

Objet Surélévation d'un immeuble aux Eaux-Vives
 Lieu Rue Maunoir / Eaux-Vives / Genève
 Réalisation SzvD + Béric SA
 Zone Z2
 Photos Serge du Pasquier
 Année 2005

L'aménagement de 2 nouveaux appartements est rendu possible par la création d'une surélévation et la modification des pentes du toit. A l'intérieur, les salles d'eau (cuisine & bains) sont rassemblées dans un volume central qui sépare (et relie) le séjour et les chambres. Ces dernières profitent ainsi de la lumière indirecte des autres pièces par le biais d'un vitrage dispos. sur toute la partie haute du volume. Ce dispositif permet aussi de maximiser l'espace par la continuité visuelle du plafond. Grâce à la nouvelle géométrie du nouveau toit, il est possible d'aménager en toiture une terrasse pour chaque logement. Celles-ci sont accessibles par un escalier commun, situ. dans un patio qui sert également à ventiler naturellement les cuisines et la cage d'escalier. La terrasse posée sur la toiture permet en outre de réduire l'impact des chocs thermiques.



RIC / RENOVATION IMMEUBLE A CHENE-BOUGERIES

Immeuble contigu XIXe s. / Rue de Chêne-Bougeries 18

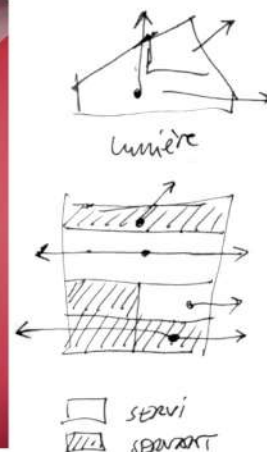
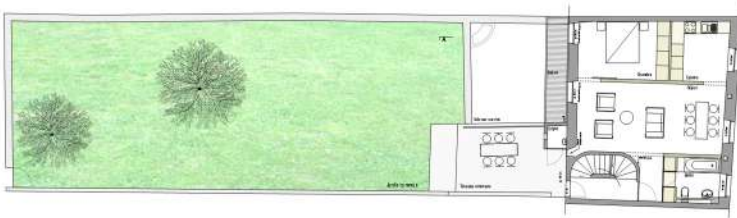
MO Commune de Chêne-Bougeries

Arch. Genet & A-Architectes

Zone 4BProt / CMNS

Années 2006 - 2008

L'intervention proposée pour cet immeuble est une transformation douce. Le bâtiment est en effet de qualité, dans un secteur protégé. Nous avons essayé de lui faire retrouver son essence originelle, faite de simplicité, qui s'était perdue au fil des interventions successives. Le caractère commercial du rez-de-chaussée est maintenu, amélioré et remis aux normes actuelles. Les typologies existantes compliquées, aboutissant à de petites pièces mal distribuées, sont repensées et simplifiées. Le rapport au jardin est amélioré de par l'ouverture des fenêtres jusqu'au sol et la création de balcons. Ces derniers étant, de plus, traditionnels dans ce lieu. Les 3 travées définies structurellement correspondent à autant de compartiments spatiaux distincts. Le compartiment central est l'espace majeur de l'appartement : il est traversant et est en relation avec les 2 autres compartiments, qui sont plus des espaces mineurs.

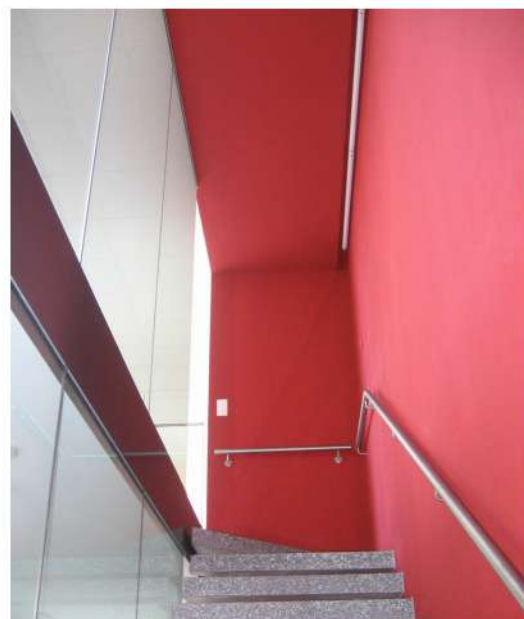


SMP / RECONSTRUCTION DU SERVICE MEDICO PEDAGOGIQUE

Ch. du Petit-Senn 60 / 1226 Thônex / Genève
 Projet Reconstruction après incendie SMP
 Lieu Ch. du Petit-Senn / Thônex / Genève
 Type Appel d'offre / Lauréat
 MO Etat de Genève / DCTI
 Mandataire Genet & a-architectes
 Année 2004-2006

Le Service médico-pédagogique (SMP) est une école spécialisée dans l'enseignement de jeunes en difficultés. Il a pour but de prévenir et traiter les troubles du développement psychologique, psychomoteur et sensoriel qui entravent la vie sociale, le comportement et l'apprentissage. Le bâtiment d'origine fut détruit par un incendie dont il n'a subsisté que la structure en maçonnerie du rez-de-chaussée ainsi que le sous-sol technique, qui ont été gardés, rénovés et surélevés d'un niveau, volume simple et léger, en bois. Le processus projectuel, dès son origine, fut mené conjointement avec les services de l'Etat de Genève ainsi que les utilisateurs (éducateurs et adolescents). Cette collaboration a permis d'identifier les points importants du comment vivre ensemble. Il a fallu caractériser les espaces en vue de l'enseignement particulier qui devait y avoir lieu. Ainsi une attention particulière fut mise sur les points suivants :

- Le rapport avec l'extérieur : grandes fenêtres à l'étage, qui s'ouvrent sur de grands arbres existants, surtout des pins ;
- La lumière naturelle, qui devait être abondante et calme.
- Les matières (préférence pour le bois, qui génère un sentiment de force, calme et protection) ;
- Les couleurs, qui sont utilisées soit pour apaiser (salles d'enseignement) ou soit pour stimuler (espaces de circulation).



Diverses vues du bâtiment

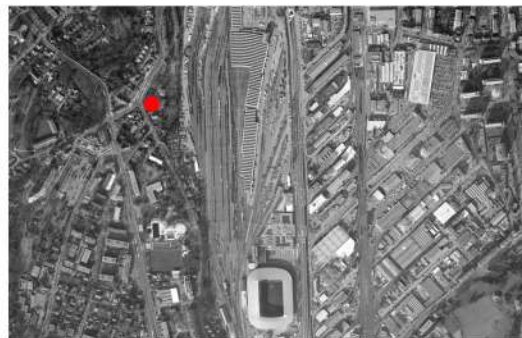
CHR / CHAISES URBAINES POUR LANCY

GO Ville de Lancy / HEAD / a-architectes
Année 2008
Photos Baptiste Coulon / HEAD

" L'architecture s'occupe de la cuillère à la ville" / Walter Gropius :

Ce projet fut une collaboration entre la Ville de Lancy et la HEAD. Il s'agissait à cette dernière de proposer 3 modèles de chaises urbaines, à positionner dans le parc devant la Mairie. Le groupe opérationnel fut composé de Françoise Mamie (Lancy), Jean-Pierre Côte (Lancy), Carlo Parmigiani (HEAD), Yves Bach et François Joss (HEAD / Coordinateur). Les étudiants en architecture d'intérieur durent répondre à cette question apparemment simple : Qu'est ce que s'asseoir ? 3 prototypes furent réalisés. Ce sont les suivants :

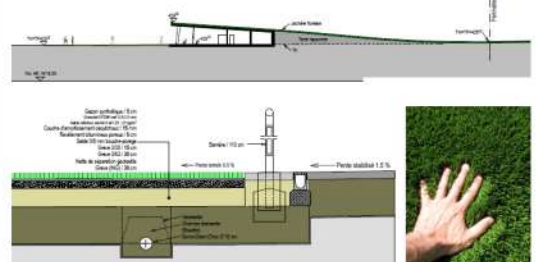
- "Végétal" / Stéphanie Brosi / Réalisation : Herren Frères, Grandson
- "2en1" / Marie-Joëlle Haldimann / Réalisation : Metalöid
- "Flexion" / Emmanuelle Pastre / Réalisation : CFPC



CBTF / TERRAIN DE FOOTBALL ET VESTIAIRES

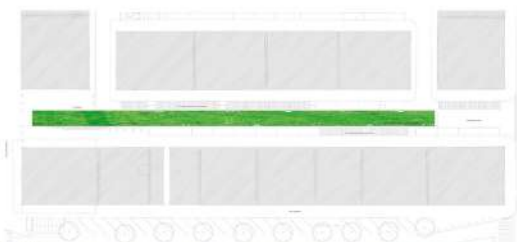
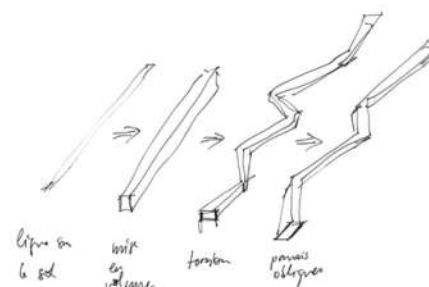
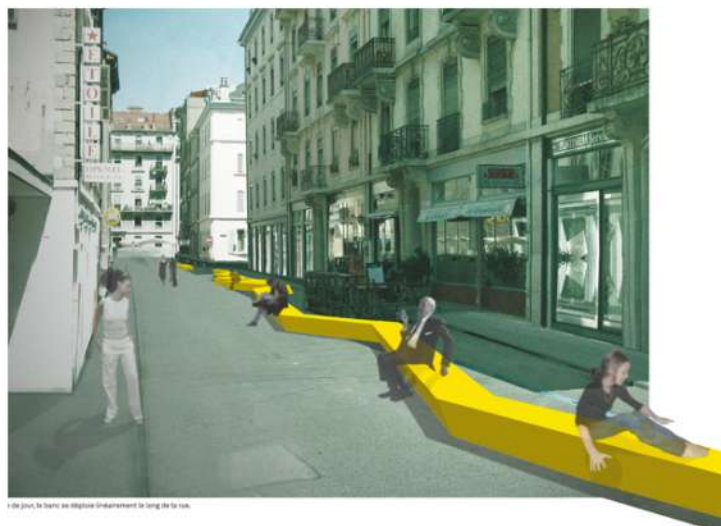
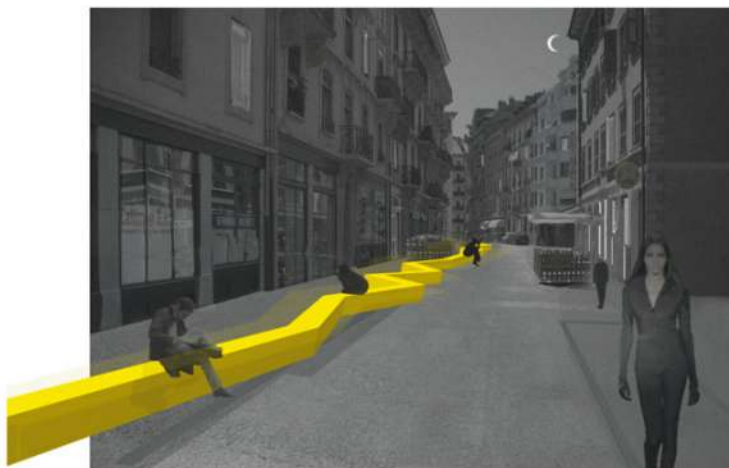
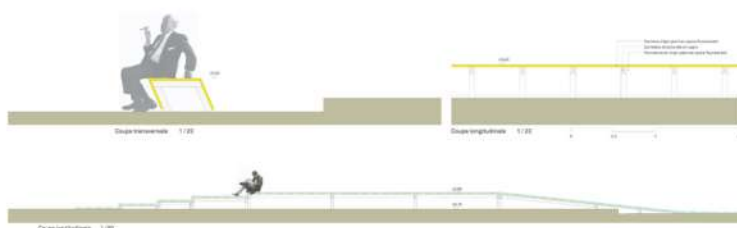
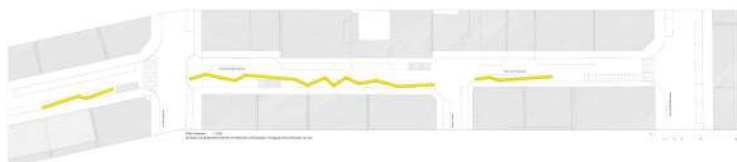
Lieu Chêne-Bourg
 Objet Appel d'offres / 2e rang
 MO Etat de Genève / DCTI
 Année 2008

Ce projet s'inscrit dans un paysage très particulier à proximité de la Seymaz, une des rivières genevoise faisant l'objet d'un important projet de revitalisation. Le site se caractérise à l'est par un terrain agricole qui se déverse en pente douce en direction de la parcelle et par un bocage qui ferme visuellement le site à l'ouest. La volonté du projet est de composer le plus harmonieusement possible avec ce paysage, notamment en ce qui concerne les vues ainsi que la végétation. Le projet cherche à s'intégrer en composant avec les caractéristiques du site : les vues, la topographie, la végétation... Les champs actuels à l'est du site sont prolongés sur la parcelle : ils deviennent la toiture végétale du bâtiment qui se glisse dessous.



AEG / AMENAGEMENT EPHEMERES GENEVE

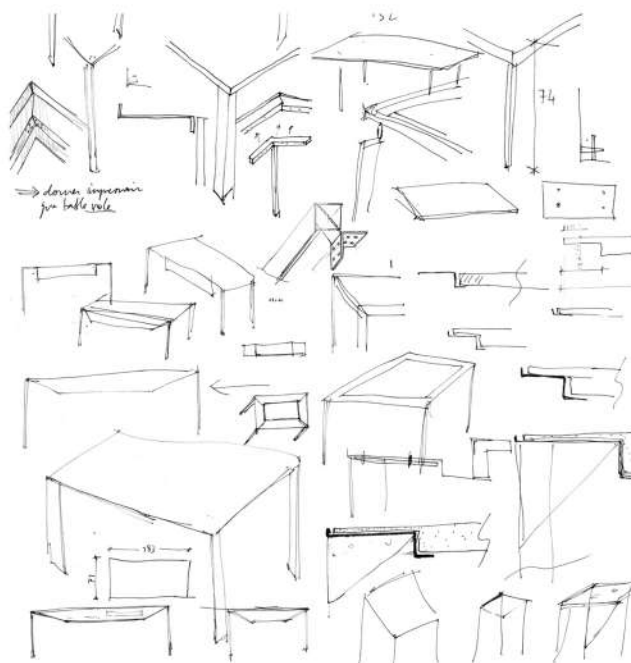
Objet : Aménagements éphémères
MO : Ville de Genève
Projet : Concours ouvert / 1^{er} prix
Année : 2005



DM / TABLE A MANGER

Objet Table basse en acier et bois
MO Albert & Nelly Joss / Chardonney
Année 2006

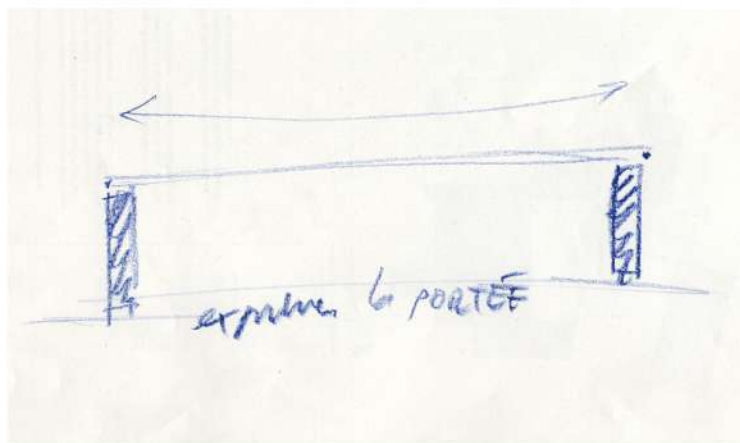
Table classique en acier bois. L'épaisseur du plateau est très fine (1 cm), les pieds sont larges, en contrastes (4 cm).



TBA / TABLE BASSE DE SALON

Objet Table basse en acier pour salon
MO Nicolas Bezençon, Lausanne
Année 2004

La structure en acier est trop fine pour être stable. Elle se déforme dans tous les sens. Cependant, une fois le verre posé : tout est stable et contreventé !



TBA / TABLE BASSE DE SALON

Objet Table basse en acier pour salon
MO Nicolas Bezençon, Lausanne
Année 2004

Etagère en acier pour ranger des livres de poche et CD. L'apparence est une épaisseur de tôle. La structure est derrière et fait office de butée dans la partie haute du livre.

